Le site de Vidy et le Stade Pierre de Coubertin – Etude historique

Ville de Lausanne

Direction de projet Métamorphose

Etude des aspects paysagers et historiques en collaboration avec Emmanuelle Bonnemaison, architecte-paysagiste FSAP

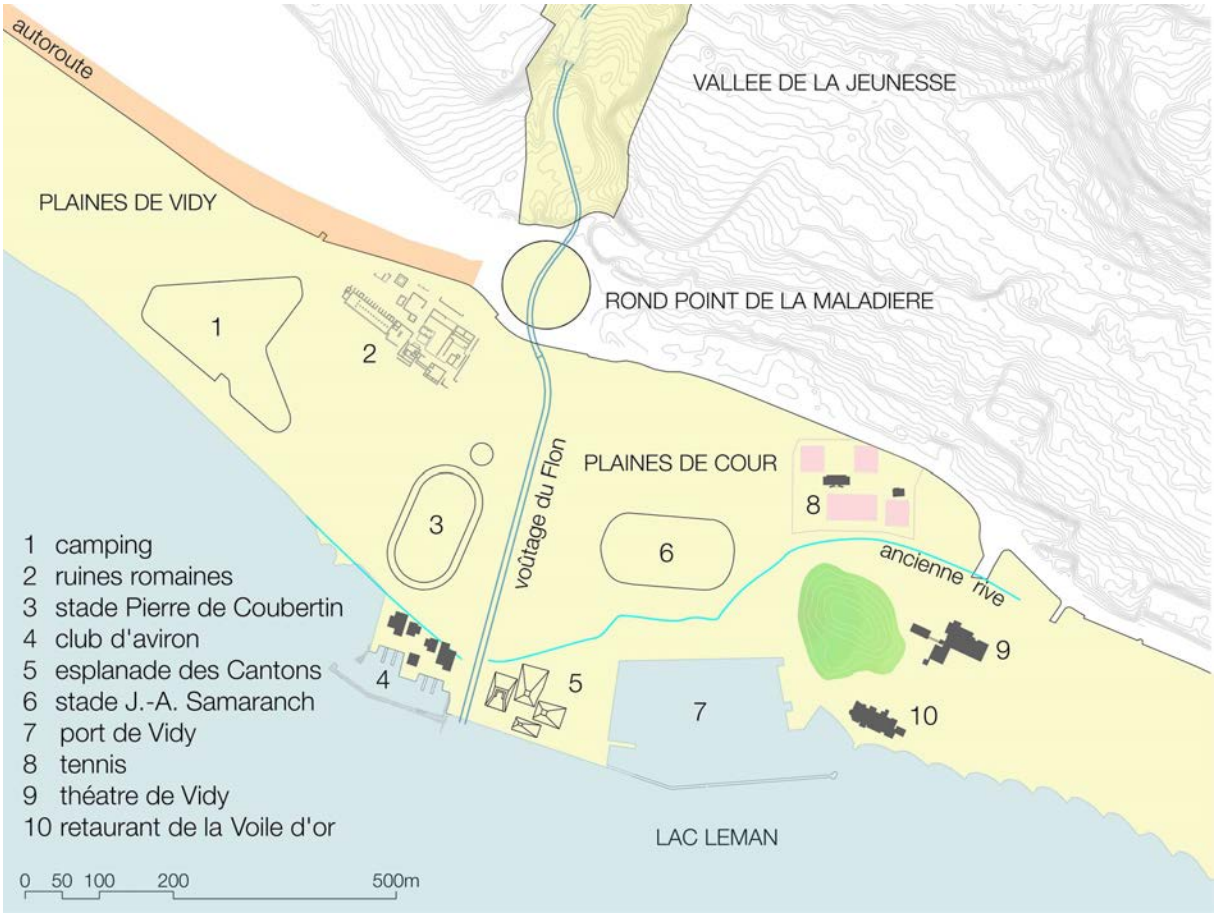

© Emmanuelle Bonnemaison, 2015.

Carole Schaub, historienne de l'art, mars 2015

Etude historique : mode d'emploi

Cette étude a pour objet une vaste zone verte, aujourd'hui majoritairement dédiée aux sports, dont les frontières sont le camping à l'ouest, la Vallée de la jeunesse au nord, le théâtre à l'est et le lac au sud[1]. L'histoire de Vidy est à la fois très ancienne puisqu'elle remonte au-delà de l'antiquité, et très riche, avec des occupations successives du site qui l'ont modelé, transformé, jusqu'à lui donner sa physionomie actuelle.

L'objectif de ce volet historique est de mettre en perspective ces étapes d'aménagements et de transformations successives, afin de comprendre l'organisation actuelle de Vidy. Pour ce faire, l'étude est découpée en tranches chronologiques distinctes qui présentent les grandes étapes des aménagements, accompagnées de nombreuses illustrations. Elle est complétée en fin de dossier par une bibliographie présentant les principaux ouvrages de référence classés par thématique. De même, un tableau récapitulatif des édifices, reprenant les données du recensement architectural, donne une vue d'ensemble du patrimoine bâti aujourd'hui présent sur le site.

Ce volet est à consulter en parallèle du travail d'Emmanuelle Bonnemaison sur les aspects paysagers. Des renvois vers des parties spécifiques de son travail sont faits au début de chaque partie de la présente étude.

[1] La carte de titre présente les principales zones d'activité de Vidy ; les chiffres sont reportés au début des chapitres concernés pour une lecture facilitée.

Table des matières

Etude historique : mode d'emploi 3

Aux origines de Lausanne : le *vicus* antique de Lousonna à Vidy 7
De 9500 avant J.C. à notre ère : les premiers habitants de Vidy 7
Du Ier siècle avant J.C. au IVe siècle : La ville de Lousonna (2) 7
1934 à nos jours : découverte et valorisation du patrimoine antique de Vidy 9

Ve siècle-XIXe siècle : l'abandon de Vidy 11

La réhabilitation de Vidy dans la première moitié du XXe siècle 13
1896-1960 : De l'endiguement au voûtage complet, le Flon disparaît de la surface de Vidy 13
1865- 1914 : Assainissement de Vidy 15
1921-1924 : le premier parc sportif de Vidy (6 et 8) 17
1927-1960 : agrandissement des infrastructures de sport et de loisirs (5,7,8) 19

L'expo 64 : événement majeur et marqueur durable du paysage 23
1956-1962 : Projets d'avenir et aménagement de Vidy pour l'Expo 64 23
1962-1964 : Le programme architectural et paysager de l'Expo 64 25

Après l'Expo 64 : un vaste territoire dédié au sport et aux loisirs à recréer 31
1965 : Aménagement général du site et voies de circulation (9 et 10) 31
Equipements sportifs et autres affectations (1, 2 et 3) 31

1966-1968 : Constitution du parc sportif de Vidy – première étape 33
1966-1967 : camping et terrains de sport (1 et 3) 33
1966-1967 : Aménagement des vestiaires dans l'ancienne Cave à bière (3) 35

1969-1981 : Constitution du parc sportif de Vidy – deuxième étape 37
1971-1977 Le stade Pierre de Coubertin (3) 37
1971-1976 : le Centre romand d'aviron (4) 41
1969-1982 Les infrastructures du port de Vidy (7) 41
1974-2001 : Agrandissement de la zone du tennis (8) et restauration du Stade de Vidy (6) 43

Conclusion 45

Liste des abréviations 47

Bibliographie thématique 47

Tableau récapitulatif des édifices présents sur le site de Vidy 51

Fig. 1 : Reconstitution du tissu urbain du *vicus* de Lousonna vers 250. La grande majorité des bâtiments sont édifiés le long du rivage, à l'ouest de l'embouchure du Flon.
Tiré de : Laurent Flutsch, « Lousonna », in *La région lausannoise avant l'an mil* (Mémoire vive) n°19, 2010, p. 37.

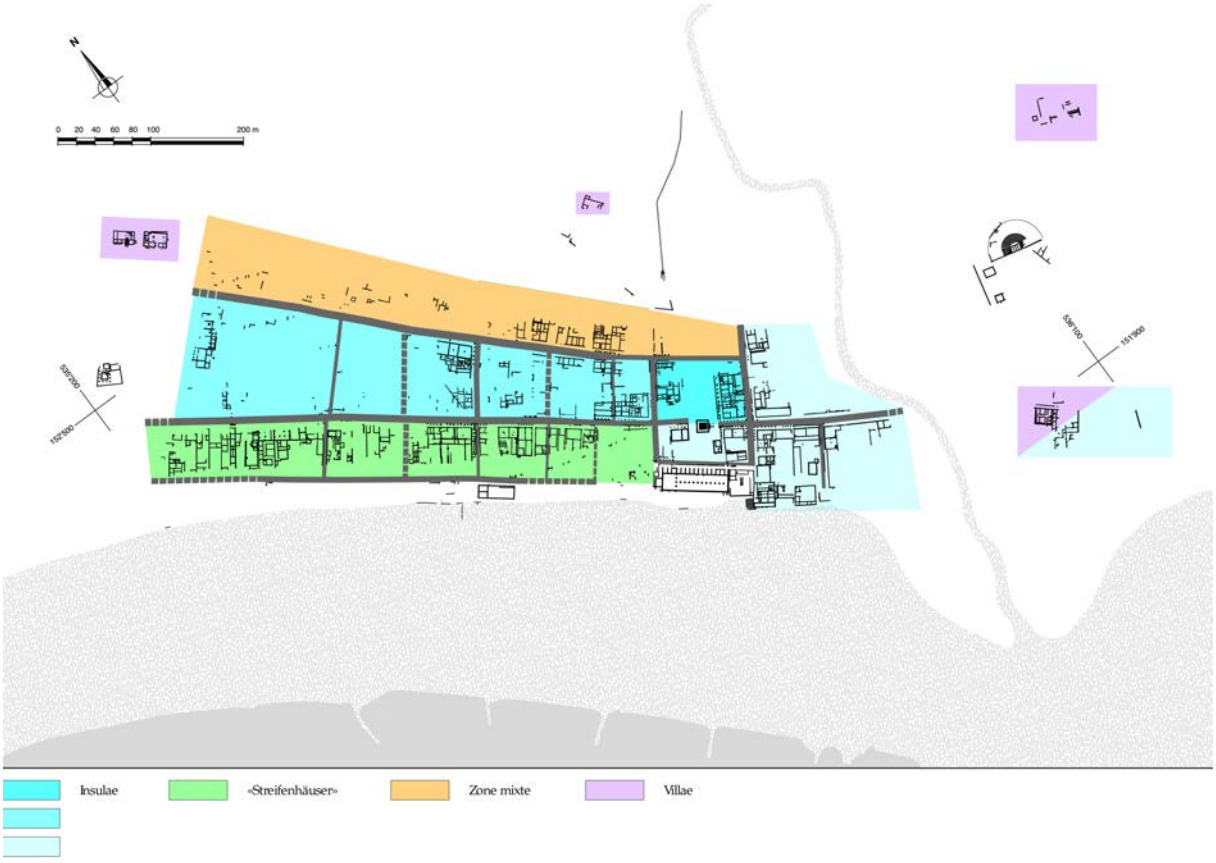

Fig. 2 : Plan d'ensemble du *vicus* de Lousonna dans son extension maximale. Sont représentés les éléments bâtis découverts lors des fouilles, les rues principales et la fonction des différentes zones de l'agglomération. A l'est, le théâtre découvert en 1998. Le rivage (en blanc) avant la stabilisation du niveau du lac et les travaux de remblai du XX^{e} siècle (en gris).
Tiré de : Laurent Flutsch, « Lousonna », in *La région lausannoise avant l'an mil* (Mémoire vive), n°19, 2010, p. 38.

Aux origines de Lausanne : le *vicus* antique de Lousonna à Vidy

De 9500 avant J.C. à notre ère : les premiers habitants de Vidy

Les premières traces d'occupation du site de Vidy remontent au mésolithique (9500-5500 avant J.-C.), comme en témoignent les armes de chasse, les outils en silex et les traces de foyers laissés par des groupes de chasseurs-cueilleurs. Une nécropole, parmi les plus importantes de Suisse, fait état de l'occupation constante de la région durant le néolithique, l'âge de bronze et l'âge de fer, et ce, jusqu'à notre ère[2].

Du I^{er} siècle avant J.C. au IV^{e} siècle : La ville de Lousonna (2)

Le *vicus* gallo-romain de Lousonna commence à se développer sur les rives du lac, entre le Flon et la Chamberonne, entre 40 et 20 avant J.-C, à un emplacement vierge de constructions antérieures. La région est officiellement annexée à l'Empire romain en 15 avant J.-C. ; Lousonna devient alors une agglomération secondaire du territoire helvète, dont le chef-lieu est Avenches[3]. Elle est située à la croisée d'axes routiers entre l'Italie et le nord, et entre les régions de la Narbonnaise et de la Germanie. De plus, elle est un point de passage important du commerce lacustre, comme en témoigne la découverte de vestiges d'un perré, d'une digue stabilisant un quai d'une quinzaine de mètres de largeur, d'un ponton s'avançant dans le lac, et d'un bassin fermé.

L'agglomération se déploie le long de trois rues principales parallèles au rivage, reliées entre elles par des rues perpendiculaires plus étroites (fig. 1 et 2). Outre les habitations, elle est dotée de deux temples, d'un théâtre, ainsi que d'une basilique construite en l'an 40, mesurant 71 mètres de longueur pour 18 mètres de largeur et de hauteur. Ce bâtiment se distingue tout particulièrement du reste des édifices en bordure du lac (fig.1). A son apogée, Lousonna compte entre deux mille et trois mille habitants[4] qui vivent de l'artisanat et du commerce. Toutefois, dès le IV^{e} siècle, le site perd une grande partie de ses citoyens qui lui préfèrent la colline de la Cité, mieux à même de les protéger des incursions barbares qui marquent la fin de l'Empire romain[5].

[2] Voir bibliographie en fin de dossier.

[3] Laurent Flutsch, "Lousonna", In *La région lausannoise avant l'an mil* (Mémoire vive n°19), 2010, pp. 37-39.

[4] Laurent Flutsch, 2010, (cf. note 3), p. 41.

[5] Nathalie Pichard Sardet, « Lousonna », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F12290.php, dernière consultation le 09.02.2015 ; Sylvie Berti Rossi et Nathalie Pichard Sardet, « L'époque romaine » in *Lausanne : Un lieu, un bourg, une ville*, sous la Dir. D'Antoinette Pitteloud et Charles Duboux, Lausanne : PPUR, 2001, pp. 47-52.

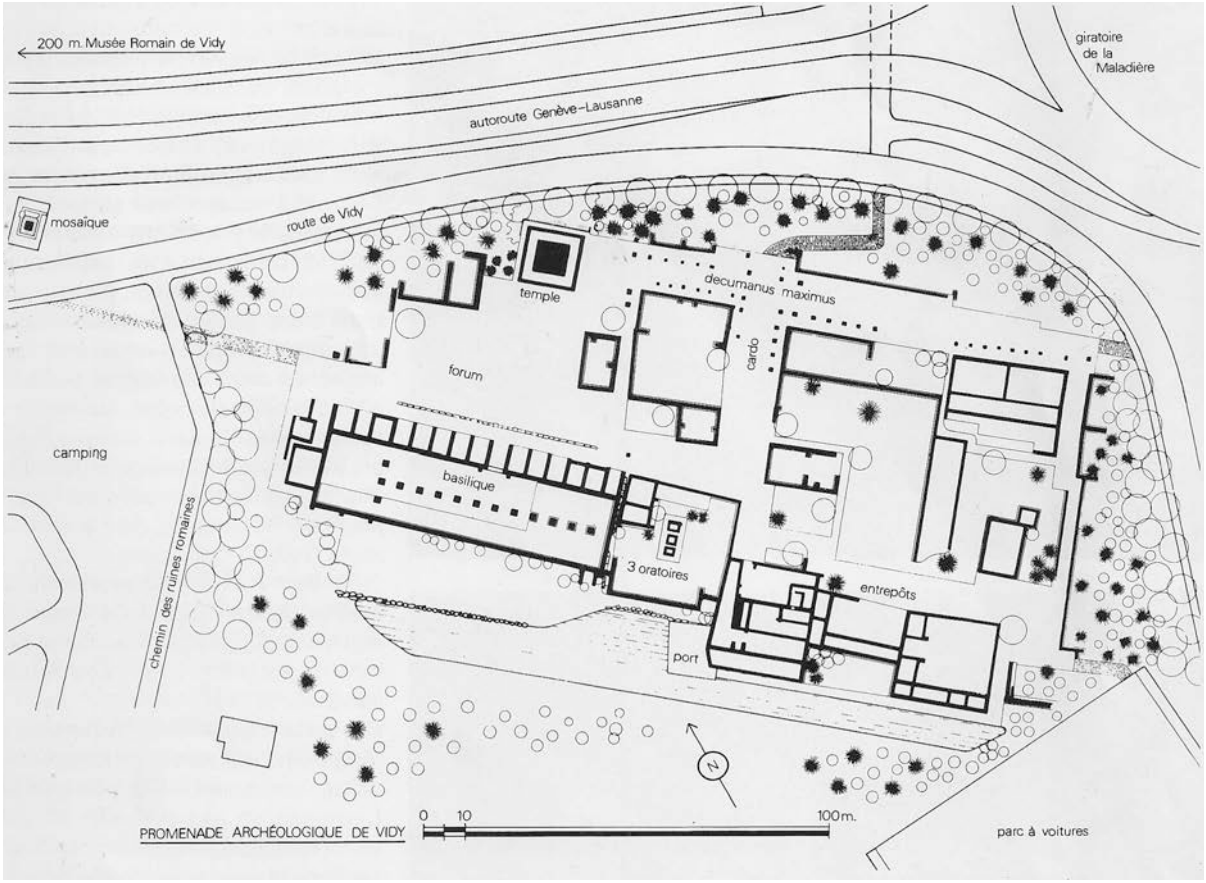

Fig. 3 : Plan de la promenade archéologique de Vidy réalisée en 1976. Elle est située au nord du Stade Pierre de Coubertin, accolée à l'autoroute Genève-Lausanne. Le visiteur découvre les ruines du centre du *vicus* avec, notamment, le temple, le forum et la basilique. Les murs encore existants ont été consolidés, les autres marqués par des arbustes. Au sud, un étang figure l'emplacement du rivage antique, avant la stabilisation du niveau du Léman et les remblais du XX^{e} siècle.

Tiré de : Gilbert Kaenel, « Aménagements d'une promenade archéologique à Vidy-Lausanne (VD) », in *Bulletin de la Société suisse de préhistoire t d'archéologie*, n°28, 1976, p.1.

1934 à nos jours : découverte et valorisation du patrimoine antique de Vidy

→ voir E. Bonnemaison, p. 16.

D'un point de vue archéologique, Lousonna est l'un des *vicus* les mieux connus de Suisse grâce à plusieurs campagnes de fouilles entreprises durant le XX^e^ siècle. Quelques objets ou éléments de bâtiments de la ville antique sont retrouvés par hasard dès 1402 et le nom de « Lousonna » est redécouvert en 1739[6]. Les premières fouilles systématiques réalisées par des scientifiques ont lieu de 1934 à 1939 ; durant cette campagne, le centre du *vicus* est mis à jour. Entre 1960 et 1963, la construction imminente des infrastructures de l'Expo 64 et de la bretelle d'autoroute Genève-Lausanne nécessite la tenue de fouilles de sauvetage exécutées dans l'urgence. En 1972, le Conseil communal accepte, dans le cadre des aménagements post-Expo 64, de préserver les 2,5 hectares où se trouvent les ruines du centre du *vicus* pour permettre la création d'une promenade archéologique[7] (fig. 3).

Plus récemment, un vaste chantier de fouilles mené entre 1998 et 2001 a permis d'élargir les recherches à l'est du Flon (ou des vestiges d'habitations avaient déjà été mis à jour en 1960-1963), et de découvrir un théâtre romain. Entre 2012 et 2014, les dernières fouilles entreprises dans la zone des Près-de-Vidy (site initialement prévu pour le projet Métamorphose) ont permis de dégager les ruines du quartier d'habitation à l'extrême ouest du *vicus*[8].

Malgré ces campagnes de fouilles successives et la volonté de valoriser le patrimoine antique lausannois par la création du Musée romain de Vidy et l'aménagement de la promenade archéologique (fig. 3), le site n'a jamais pu être exploré de manière approfondie. En effet, plusieurs archéologues s'accordent à dire que les vestiges préhistoriques et antiques de Vidy n'ont pas été traités avec le soin nécessaire ; les remblais sur le lac, les constructions successives de l'Expo 64 et du parc sportif, l'autoroute Lausanne-Genève ont contraint les archéologues à effectuer des fouilles de sauvetage, là où les risques de destructions étaient les plus importants, sans que des fouilles systématiques et à large échelle puissent être menées[9].

---

[6] Laurent Flutsch, 2010 (c.f. note 3), p. 36 ; Nathalie Pichard Sardet, 2009 (c.f. note 5).

[7] Gilbert Kaenel, "Aménagements d'une promenade archéologique à Vidy-Lausanne (VD)", tiré à part du *Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, n°28, 1976, p. 3.

[8] Patrimoine vaudois : sites archéologiques, URL : http://www.patrimoine.vd.ch/archeologie/sites-archeologiques/epoque-romaine-lousonna-vidy, dernière consultation le 09.02.2015.

[9] Gilbert Kaenel, Catherine May Castella & Denis Weidmann, « Exposition nationales et archéologie : un mariage agité », in *Mémoire vive*, n°9, 2000, pp. 11-17.

Pont de la Maladière
la Maladière
Champ d'Asile
la Prairie
le Flon Rau
Montalègre IX E
Mont Bel (Villa) V D
Montbenon VI E
Mont Blanc VII Fé

V^e siècle-XIX^e siècle : l'abandon de Vidy

Durant le Moyen-âge et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Vidy est très éloigné du noyau urbain de Lausanne qui s'est développé autour de la colline de la Cité ; Lousonna a été abandonnée au fil du temps et a fini par complètement disparaître pour ne laisser place qu'à une vaste étendue de nature (fig. 4). Au XV^e siècle, ce site isolé est jugé idéal par le Conseil de ville pour y établir une Maladière dont la fonction est d'accueillir les lépreux qui doivent absolument être tenus à l'écart de la population[10]. La léproserie est construite en 1461 et accueille des malades jusqu'en 1638. La chapelle attenante (fig. 5), construite entre 1461 et 1486, est le seul témoin encore existant de cette période[11]. En outre, non loin de là, vers l'actuel parc Bourget, se dresse le gibet où les condamnés à mort sont suppliciés. Si les activités humaines sont de triste nature, la nature elle-même n'est guère plus engageante : la rivière du Flon sert de tout à l'égout pour la population et les industries de Lausanne et rejette ses eaux souillées à Vidy. Quant au niveau du lac, il varie régulièrement, ce qui rend les plaines très marécageuses[12]. Ainsi, durant plusieurs siècles, cette zone est totalement délaissée par la population.

Fig. 4 (à gauche en haut) : Jusqu'en 1896, Vidy est une plaine inhospitalière, abandonnée des habitants de Lausanne. Elle est traversée par la rivière du Flon au tracé sinueux ; son embouchure forme une zone marécageuse. Le hameau de la Maladière est assez éloigné du rivage, tout comme la route qui dessert le sud de la ville.
C. Buxcel et Marius Regamey, *Carte de Lausanne et ses environs dressée d'après les derniers levés par C. Buxcel & Marius Regamey topographes* (détail), lithographie, 1886
© Musée historique de Lausanne

Fig.5 (à gauche en bas) : A la fin du XIX^e siècle, suite à d'importantes inondations, des travaux sont réalisés pour corriger le cours du Flon et le canaliser. On aperçoit au centre du cliché la chapelle de la Maladière, seul élément bâti de la léproserie à avoir subsisté ; elle est aujourd'hui encerclée par l'autoroute, le giratoire de la Maladière et la route de Chavannes.
Anonyme, vue du bas de la Vallée de la Jeunesse sur la chapelle de la Maladière, 1910-1920
© Musée historique de Lausanne

[10] Article « Vidy » dans : Etienne Corbaz et François Vallotton, *Dictionnaire des rues de Lausanne*, Genève : Promoédition, 1985.
[11] Marcel Grandjean, *La ville de Lausanne*, Bâle : Birkhäuser, 1965 (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome I), pp.316-318.
[12] Tiré du travail de compilation réalisé par P. Oehrli, *Ouchy et son histoire : troisième partie*, AVL R 003069770

Fig. 6 : Entre 1927 et 1929, la rivière du Flon est canalisée par un conduit en béton qui traverse Vidy sur plus de 900 mètres.
Jacques Taruffi, prolongement du Flon dans une conduite, 1929.
© Musée historique de Lausanne

Fig.7 : La canalisation est en tôle rivée sur le dernier tronçon qui est immergé dans le lac sur 150 mètres.
André Kern, travaux de captation du Flon, 1928
© Musée historique de Lausanne

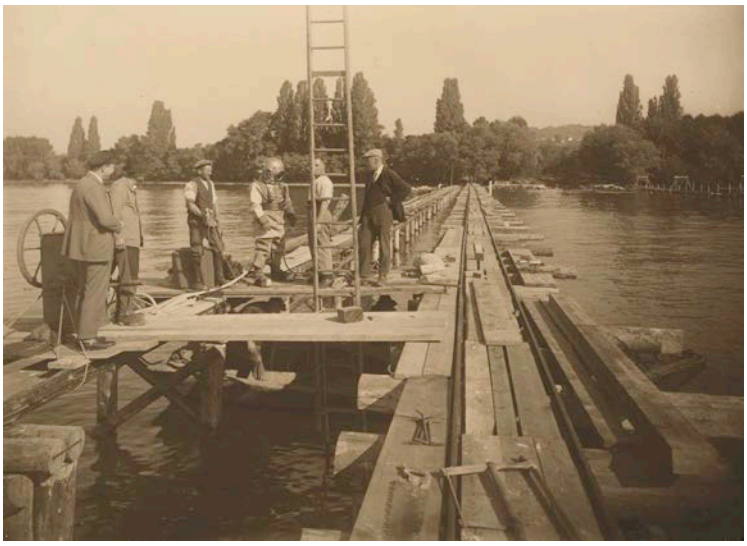

Fig. 8 : La pose de cette conduite immergée a pour objectif d'aller rejeter les eaux polluées du Flon à bonne distance de la plage où les baigneurs et les sportifs sont toujours plus nombreux.
André Kern, travaux de captation du Flon, 1928
© Musée historique de Lausanne

La réhabilitation de Vidy dans la première moitié du XX^{e} siècle

1896-1960 : De l'endiguement au voûtage complet, le Flon disparaît de la surface de Vidy

→ Voir E. Bonnemaison, p. 12

Au cours du XIX^{e} siècle, la ville de Lausanne connaît une importante croissance ; le tissu urbain s'étend progressivement depuis la Cité jusqu'aux rives du lac et les terrains de Vidy regagnent en valeur. Dès 1873, le Flon est progressivement voûté depuis le Rôtillon, afin d'assainir les quartiers qu'il traverse et faciliter le développement urbain du centre-ville[13] ; à cette époque, il est laissé dans son état naturel sur sa dernière portion entre Sévelin et son embouchure à Vidy. Or, en 1888 et 1889, des crues causent d'importants dégâts au niveau des plaines de Vidy qui ont commencé à être assainies dès 1865. Décision est donc prise en 1896 d'endiguer le cours du Flon sur son dernier tronçon, afin de contrôler son cours[14] (fig. 5). Si les problèmes d'inondations et d'érosion sont réglés, le Flon est toujours contaminé par les eaux sales de la ville, ce qui a pour effet de polluer les rives du lac et de répandre des émanations néfastes pour le quartier, tout particulièrement lorsque le vent rabat des vagues sur la rive.

En 1927, le Conseil communal accepte la réalisation de travaux d'envergure pour améliorer la situation. Pour cela, une prise d'eau avec mur déversoir est réalisée environ 300 mètres en amont du pont de la Maladière (l'ancien lit du Flon est conservé comme canal secondaire en cas de crue). Le dispositif prend ensuite la forme d'une conduite forcée en béton armé de près de 900 mètres de long, puis d'une conduite en tôle rivée immergée dans le lac sur environ 150 mètres[15](fig. 6-9). Ainsi, les eaux usées sont éloignées de la zone de baignade, mais les problèmes de pollution demeurent jusqu'à l'installation en 1964 d'une station d'épuration. Un dernier tronçon laissé à ciel ouvert entre Provence et la Maladière est finalement voûté au milieu des années 1950 (fig. 9) pour laisser place à la Vallée de la jeunesse de l'Expo 64. Ainsi, de 1873 à 1960, le Flon a progressivement disparu du paysage lausannois.

[13] Thierry Diserens, « Une cité sous le signe de l'eau », in *Luasanne : un lieu, un bourg, une ville*, sous la dir. D'Antoinette Pitteloud et Charles Duboux, PPUR, 2001, pp.75-80.

[14] *Feuille d'avis de Lausanne (FAL)*, 6 novembre 1896, pp. 7-8

[15] Ce dispositif est décrit dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, 1er février 1928 p. 14.

Fig. 9 : Au milieu des années 1950, la dernière partie encore à ciel ouvert du Flon, entre Provence et la Maladière, est voûtée et remblayée. Ce vallon a longtemps créé une coupure importante dans le tissu urbain ; seul le cordon d'arbre subsistant témoigne de l'ancien tracé du cours d'eau après le comblement.
Albert Würgler, vue aérienne de la Vallée de la Jeunesse, 1956
© Musée historique de Lausanne

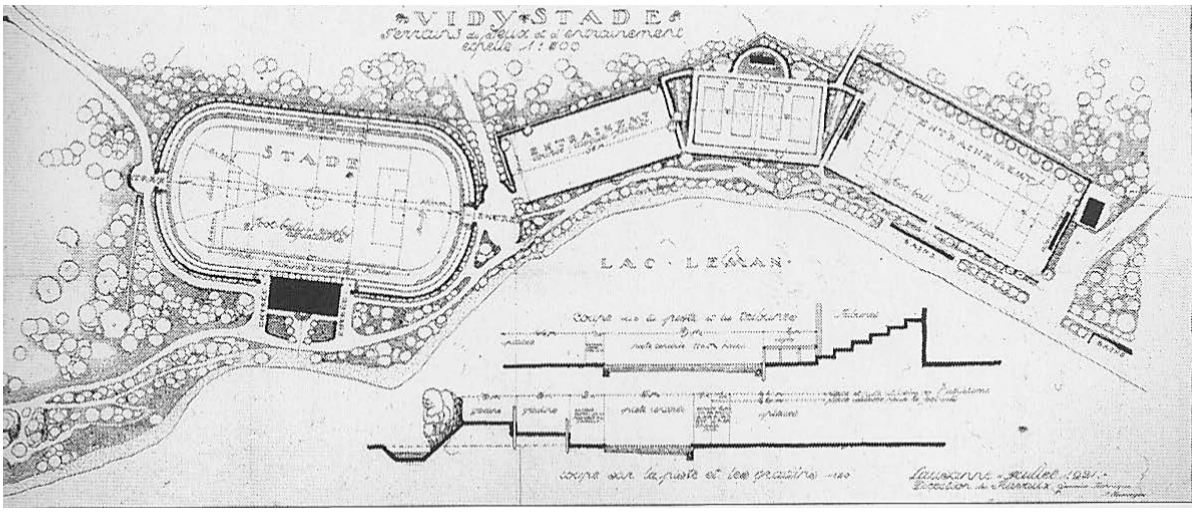

Fig. 10 : Jacques Favarger, Projet de création d'une zone sportive avec un stade pourvu de tribunes, des terrains d'entraînement et des courts de tennis.
Jacques Favarger, Projet de stade, de terrain d'entraînement et de tennis à Vidy, juillet 1921.
Source : Martine Jaquet, *Jacques Favarger architecte : 1889-1967*, [Lausanne] : ACM, 1997, p. 27

1865- 1914 : Assainissement de Vidy

→ Voir E. Bonnemaison, p. 10

En parallèle des travaux effectués sur le Flon, la réhabilitation de Vidy passe également par l'assainissement des terrains marécageux du bord du lac, et de ceux, plus au nord, qui servent de décharge publique. Les premiers assainissements sont effectués dès 1865 à l'ouest du Flon. En 1915, la Municipalité propose de réhabiliter l'ensemble de la zone en drainant les parties marécageuses jugées insalubres, et d'aplanir « la Jungfrau peu odorante » de déchets ménagers, afin de rendre à nouveau les rives du lac attrayantes. Le programme des travaux comprend ainsi le terrassement des terrains, l'aménagement d'une grève couverte de sable et la conservation du parc Bourget comme « joli paysage et réserve ornithologique »[16]. L'ensemble de ces travaux de réhabilitation de Vidy est réalisé dans le cadre des campagnes d'occupation des chômeurs organisées par la Ville durant la Première Guerre mondiale et l'Entre-deux-guerres[17].

Cette volonté politique d'assainir Vidy est à mettre en lien avec une préoccupation croissante dès la fin du XIX^{e} siècle pour l'hygiène et la salubrité dans les villes, où la promiscuité et les logements vétustes favorisent toutes sortes de maladies à commencer par la tuberculose. Dès lors, des mesures sont prises, notamment auprès des enfants, pour leur apprendre l'hygiène corporelle, les encourager à pratiquer des activités physiques, ainsi que la cure d'air et de soleil[18]. Il s'agit également d'encourager la jeunesse à adopter une bonne hygiène de vie en luttant contre l'alcoolisme et oisiveté[19].

Vidy accueille dès 1914 l'œuvre de Vidy-plage – créée par des docteurs, des membres des autorités et des bénévoles – qui choisit le site pour la pratique d'exercices physiques en plein air. Tous les étés, des activités sont ainsi organisées pour les enfants des classes pauvres et moyennes. C'est cette première impulsion qui décide les autorités lausannoises à développer Vidy comme zone sportive[20] :

> L'aménagement d'espaces et de terrains de jeux doit être prévu dans chaque quartier de nos agglomérations urbaines ; ils constituent un important moyen de lutte contre la tuberculose et un important facteur pour fortifier notre race en général. […] Il s'agit de constituer un emplacement destiné à la culture physique, aux exercices de gymnastique en plein air et aux sports combinés avec la cure de soleil.

La Commune rachète donc la propriété de Max Auckenthaler sur laquelle l'œuvre de Vidy-plage organise ses activités, ce qui lui permet de disposer au bord du lac d'une vaste étendue de terrain qu'elle peut alors aménager à sa guise pour la pratique du sport[21].

---

16 AVL, BCC, séance du 27 avril 1915.

17 Pour l'avancée des travaux voir la *Feuille d'avis de Lausanne* du 5 novembre 1915, p. 12 ou du 22 avril 1921, p.19.

18 Sur cette question voir Geneviève Heller, *Propre en ordre : habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1980.

19 Martine Jaquet, *Lausanne Stade de Vidy : étude historique*, [Lausanne] : ITHA, 1991, p.17. Sur ce sujet voir plus généralement les pp. 17-19.

20 AVL, BCC, séances du 20 et 27 novembre 1917.

21 Voir Martine Jaquet, 1991 (cf. note 19), pp. 1-2.

Fig. 11 : Bâtiment du stade de Vidy comprenant au rez-de-chaussée une crèmerie (restaurant sans alcool), des vestiaires avec douches, des sanitaires et des tribunes donnant sur la face nord. La façade sud a un caractère antiquisant avec ses grandes ouvertures et son attique percé d'une rangée d'*oculi*.
Source : *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, sous la dir. de Bruno Marchand, Lausanne : PPUR, 2012, p. 334.

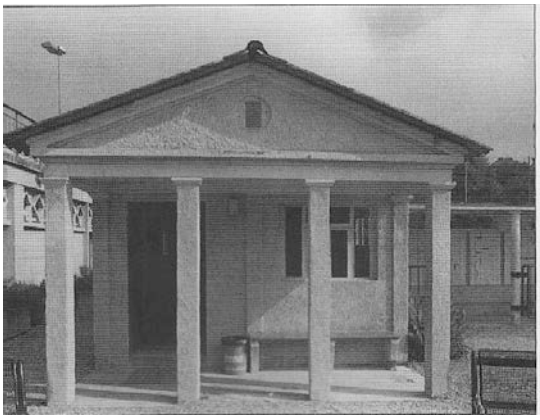

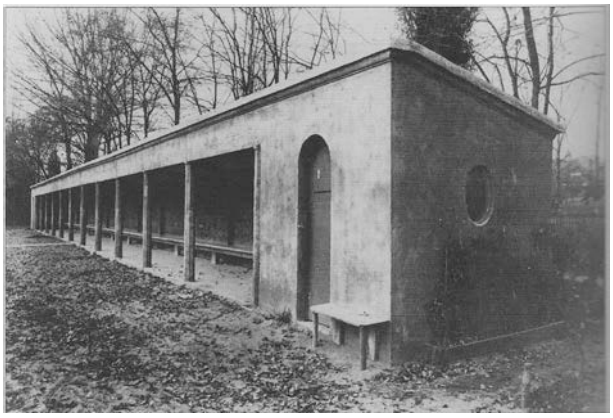

Fig. 12 : (en haut à g.) Jacques Favarger, pavillon du Tennis-club
Source : Martine Jaquet, *Jacques Favarger architecte : 1889-1967*, [Lausanne] : ACM, 1997, p. 26

Fig. 13 (ci-dessus) : Jacques Favarger, bains publics de Vidy,
Source : Martine Jaquet, *Jacques Favarger architecte : 1889-1967*, [Lausanne] : ACM, 1997, p. 28

Fig. 14 (ci-contre) : Jacques Favarger, salle d'école de plein air.
Source : Martine Jaquet, *Jacques Favarger architecte : 1889-1967*, [Lausanne] : ACM, 1997, p. 30.

1921-1924 : le premier parc sportif de Vidy (6 et 8)

→ voir E. Bonnemaison pp.4-6

Entre 1921 et 1924, la Ville de Lausanne fait réaliser à Vidy un premier parc sportif avec une série d'aménagements conçus comme un ensemble par l'architecte Jacques Favarger (fig. 10). L'objet le plus significatif est le stade, réalisé en collaboration avec le Cercle des Sports[22]. Le terrain, la piste, et éventuellement les gradins, sont inaugurés le 23 avril 1923. La même année, le Cercle des Sports fait compléter ces premiers éléments par l'adjonction d'un bâtiment (fig. 11). Au sud, il comprend une crèmerie (restaurant sans alcool, comme il se doit dans un lieu dédié à la santé), des vestiaires, des douches et des sanitaires. La façade nord est occupée par des tribunes[23].

Suivant le tracé de la rive du lac, des terrains d'entraînement polyvalents sont aménagés et mis à disposition des nombreuses sections sportives de la ville. Une zone est réservée au Tennis-club avec des courts de tennis et un pavillon[24] (fig. 12). Un peu plus loin sur le rivage, l'offre est complétée par des bains publics (fig. 13), en remplacement d'anciens abris en bois datant de 1891 ; hommes et femme ont chacun leur corps de bâtiment avec vestiaire et sanitaires. Les éléments architecturaux néo-classiques – œils-de-bœuf, portes en plein cintre et portiques à colonnes – évoquent très fortement le stade de Vidy contemporain[25]. En 1924, Favarger met en œuvre un dernier édifice à Vidy : il s'agit d'une salle d'école en plein air (fig. 14), réalisée en collaboration avec l'œuvre de Vidy-Plage, pour accueillir des enfants atteints dans leur santé. Les murs de l'édifice sont couverts d'un crépi grossier et sont animés par un évasement sous la corniche, deux éléments également présents sur les façades du stade de Vidy[26].

Le choix d'une architecture néo-classique pour le parc sportif et hygiénique de Vidy fait directement écho au mouvement de rénovation des Jeux olympiques qui s'opère à la fin du XIX^{e} siècle[27] ; cela coïncide également avec la décision du Baron Pierre de Coubertin d'installer le siège du Comité international olympique à Lausanne en 1915[28].

---

[22] Le Cercle des Sports qui dispose de ces installations participe activement aux travaux d'aménagements et aux frais de construction (ils prennent notamment en charge le salaire des chômeurs qui travaillent sur le site). Le Cercle comprend à cette époque une vingtaine de sections : athlétisme, football, voile, natation, vétérans, dames, tennis, tir, boxe, lutte, équitation, alpinisme, etc. Présidé par le colonel Arthur Fonjallaz, le Cercle a pour but « le développement physique et moral de [la] jeunesse par la pratique des exercices corporels et des sports » ; source : « Le stade de Lausanne », in *La Patrie suisse*, n°747, 1922, p.119.

[23] Martine Jaquet, 1991 (cf. note 19), p. 5 ; Martine Jaquet, *Jacques Favarger architecte : 1889-1967*, [Lausanne] : ACM, 1997, pp. 26-27. Ce bâtiment a subi de nombreuses transformations, notamment en 1954 (voir Martine Jaquet, 1991 (cf. note 19), pp. 5 -11), en 1998 et en 2002.

[24] Martine Jaquet, 1997 (cf. note 23), pp. 26-27.

[25] Ils ont été détruits au moment de l'aménagement du site pour l'Expo 64, Martine Jaquet, 1997 (cf. note 23), p.28.

[26] Martine Jaquet, 1997 (cf. note 23), p. 30.

[27] Ce lien est présenté dans Martine Jaquet, 1991 (cf. note 19) pp. 13-16 ; et dans Martine Jaquet, 1997 (cf. note 23), p. 26.

[28] Après avoir occupé le Casino de Montbenon et la Villa de Mon-Repos, le siège du CIO est installé au Château de Vidy depuis 1968.

Fig. 15 : La plage de sable privée aménagée au sud du stade de Vidy.
Anonyme, Ouchy-Plage, 1927-1935
© Musée historique de Lausanne

Fig. 16 : Le water-toboggan de Lausanne Ouchy Plage.
Anonyme, toboggan d' Ouchy-Plage, carte postale, 1927- 1930
© Musée historique de Lausanne

Fig. 17 : Vue aérienne de Vidy en 1957. On distingue le stade bordé de peupliers, le camping et le Centre d'équitation.
Photo Aéroport Lausanne, vue aérienne sur le camping de Vidy, 1957
© Musée historique de Lausanne

D'ailleurs, le développement de ces infrastructures sportives à Vidy et l'influence du Baron de Coubertin ont convaincu les autorités lausannoises de soutenir une succession de projets visant à faire de Lausanne une ville olympique. Le premier remonte à 1917, lorsque l'architecte Alphonse Laverrière, membre de l'Institut olympique, propose de créer une cité olympique entre Vidy et Dorigny. Par la suite, Lausanne se porte à plusieurs reprises candidate – sans succès – à l'organisation des Jeux entre 1924 et 1955[29]. Elle accueille toutefois en 1944 le Jubilé Olympique et reçoit en 1994 le titre de Capitale olympique sur décision de Juan Antonio Samaranch.

1927-1960 : agrandissement des infrastructures de sport et de loisirs (5,7,8)

En 1927, « Vidy-Plage » vient compléter l'offre de baignade en offrant un secteur de plage privée situé devant le stade. Le site est réservé aux membres du club et aux étrangers la semaine ; les habitants de la région y ont accès le dimanche à des prix modiques (fig. 15)[30]. Trois mille mètres cubes de sable sont versés sur le rivage pour offrir une plage attrayante et pour gagner un peu de terrain sur le lac. Cette plage, décrite comme le « Water sports club de Lausanne » propose plusieurs activités aquatiques originales comme le hockey sur l'eau ou un toboggan haut de onze mètres sur lequel glissent des « luges de mer » (fig. 16)[31].

L'engouement de la population pour la pratique du sport est indéniable et le site de Vidy est très sollicité, ce qui réclame quelques ajustements. En 1936 et 1938, trois terrains de sport supplémentaires sont aménagés par des chômeurs lors des travaux d'occupation et une parcelle est louée au Centre équestre de Lausanne pour mettre en place un parc d'obstacles[32]. En 1956, le Centre obtient le droit d'agrandir ses installations avec la construction d'un manège et d'écuries[33]. En 1948, en raison de graves problèmes financiers rencontrés par le Stade Lausanne (Ancien Cercle des Sports), la Ville décide de racheter ce qu'il possède à Vidy, soit trois terrains de sport, six courts de tennis et les installations annexes, pour un montant de 147'000.- francs[34]. Dans la foulée, elle améliore l'offre pour les joueurs de tennis en investissant 220'000.- francs supplémentaires dans la réalisation d'un court central et d'un club house réalisé par l'architecte Daniel Girardet (fig. 18)[35].

---

[29] Martine Jaquet, 1991 (cf. note 19), pp. 13-16 ; Martine Jaquet, « En haut ou en bas. Stades lausannois et ambitions olympiques », in *Monuments vaudois*, n°4, 2013, pp.82-85 ; Martine Jaquet, 1997 (cf. note 23), p. 31 ; et Jean-Jacques Eggler, « Le projet de stade olympique à Vidy (1934-1939) », In *Mémoire vive*, n°16, 2007, pp. 86-89.

[30] La concession a été obtenue par un groupe d'hôteliers, de commerçants et de banquiers.

[31] « Vidy, plage idéale », *Feuille d'avis de Lausanne*, 24 juin 1927, p.15.

[32] AVL BCC, séance du 15 juillet 1936, et AVL, Service des sports, dossier « centre équestre de Vidy »: AVL C 13, carton 51, dossier 2.

[33] AVL BCC séance du 27 mars 1956. Le droit de superficie accordé en 1956 est résilié en 1961 pour laisser la place à l'Expo 64 ; le centre est alors déménagé au Chalet-à-Gobet.

[34] AVL BCC, séance du 8 juin 1948.

[35] AVL BCC, séance du 8 novembre 1949 ; pour le Club-house voir également *Architecture du canton de Vaud*, sous la dir. de Bruno Marchand, Lausanne : PPUR, 2012, pp. 36 et 336.

Sur le même site (fig. 19) cohabitent sportifs de haut niveau et sportifs amateurs, habitants des quartiers voisins venus prendre le soleil et se baigner, ou encore vacanciers à revenus modestes venus profiter du camping aménagé sur la rive ouest du Flon dans les années 1940[36]. Ainsi, dès le début du XXe siècle, l'identité de Vidy est très fortement liée à la pratique du sport, aux loisirs et à la détente en général.

Fig. 18 : Le bâtiment d'origine du Club-house de tennis. Le rez-de-chaussée est occupé par les vestiaires et les commodités ; l'étage, traité en transparence, accueille la buvette. L'"escalier moustache" est un élément particulièrement marquant de sa silhouette.
Source : *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, sous la dir. De Bruno Marchand, Lausanne : PPUR, 2012, p. 336.

Fig. 19 : Détail d'une photo aérienne prise en mars 1961. Sur la rive est du Flon (dont le canal est encore visible), les terrains de sport sont implantés le long du rivage, comme le prévoyait le projet de Favarger en 1921. A l'est, les bains publics et Vidy-plage sont protégés par des digues. A l'ouest, un vaste espace est alloué au camping auquel est accolé le Centre équestre. Juste à l'arrière des bâtiments du centre, on peut voir une petite partie des ruines antiques de Lousonna qui dessinent des vagues à la surface du terrain. Enfin, au nord, l'autoroute et le giratoire de la Maladière ne vont pas tarder à être construits.
© photo Perrochet – Pleinciel, Archives de la construction moderne – EPFL, fonds Perrochet

[36] Quelques données sur le camping de cette époque se trouvent dans : AVL, Service des Sports, AVL C 13, carton 54, dossiers 1-6.

Fig. 20 et 21 : Photographies aériennes des travaux de comblement prises en 1961 et en 1963. Sur la seconde on peut déjà apercevoir quelques édifices de l'Expo 64 et au loin le ruban de l'autoroute Genève-Lausanne ; le giratoire de la Maladière n'a pas encore été réalisé.
Source : AVL, dossier comblements, vues 1958-1966

Fig. 22 : Vue officielle du site de l'Expo 64 avec ses différents secteurs.
Source : AVL, dossier comblements. vues 1958-1966

L'expo 64 : événement majeur et marqueur durable du paysage

→ Voir E. Bonnemaison, pp. 7, 14 et 24

1956-1962 : Projets d'avenir et aménagement de Vidy pour l'Expo 64

Lausanne est désignée en 1956 pour accueillir l'Exposition nationale qui aura lieu en 1964[37]. Il faut attendre 1959 pour que le Comité d'organisation fasse un choix parmi les différents projets proposés et décide de concentrer les infrastructures de la manifestation sur le site de Vidy[38] (fig. 22). Or, l'administration communale a pour Vidy et pour les rives du lac en général, des objectifs de développement très précis pour les années à venir ; elle souhaite notamment gagner du terrain sur le lac par des comblements, ce qui permettrait d'étoffer les zones de loisirs et les infrastructures portuaires de la ville. Pour le plan d'ensemble présenté en 1960, la Commune se félicite du fait que la tenue de l'Exposition accélère le processus en provoquant « l'opération des comblements qui permet, dans des conditions favorables, de gagner 220'000 mètres carrés de terrain sur le lac ». Le programme établi pour l'après-Expo 64 est ambitieux : constitution d'une zone de verdure dans laquelle installer les nombreuses installations sportives réclamées de longue date par les différents clubs de la ville, maintient des zones de baignade, création de ports de petite et de grosse batellerie, construction d'une station d'épuration et d'une pénétration autoroutière, révision de la circulation entre les secteurs du sud de la ville, mise à disposition de places de stationnement, construction de nouveaux quartiers d'habitation et d'industrie[39].

Les aménagements du site débutent au printemps 1959 avec les travaux de comblement du lac. Les chiffres sont impressionnants : 665 camions quotidiens pour un total de 800 000 m^3 de matériaux puisés dans des décharges, retenus par 1600 mètres de digues et de grèves, ce qui permet de gagner 550 000 m^2, soit plus du double de ce qui était prévu à l'origine[40] (fig. 20 et 21). Le 10 août de la même année, un ouragan fait d'énormes dégâts dans le canton, et notamment sur les rives lausannoises où un nombre conséquent d'arbres sont abattus[41] ; cette catastrophe naturelle a pour avantage de libérer le site d'une bonne partie de ses obstacles naturels. Quant au bâti existant, seuls le club-house du tennis, les courts et le stade de Vidy sont conservés, cachés par des palissades le temps de l'exposition. Enfin, parmi les infrastructures d'importance, dans une période où la voiture individuelle est reine, le premier tronçon d'autoroute de Suisse est construit entre Genève et Lausanne de 1960 à 1964, afin d'amener directement les visiteurs-conducteurs à la Maladière, au plus près du site de l'Exposition.

---

[37] *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, 2012 (cf. note 35), p. 348.

[38] « L'opposition de Jean Tschumi » in *Expo 64 : le printemps de l'architecture*, Pierre Frey et al., Lausanne : PPUR, 2014.

[39] Préavis municipal n°146 du 11 mars 1960, AVL BCC, séance du 29 mars 1960 ; approbation de la nouvelle concession de grève pour les comblements devant Bellerive et Vidy voir le préavis municipal n°96 du 2 juin 1959, AVL BCC, séance du 16 juin 1959.

[40] « L'opposition de Jean Tschumi », 2014 (cf. note 38).

[41] Voir notamment : *Feuille d'Avis de Lausanne*, 30 décembre 1959, p. 7.

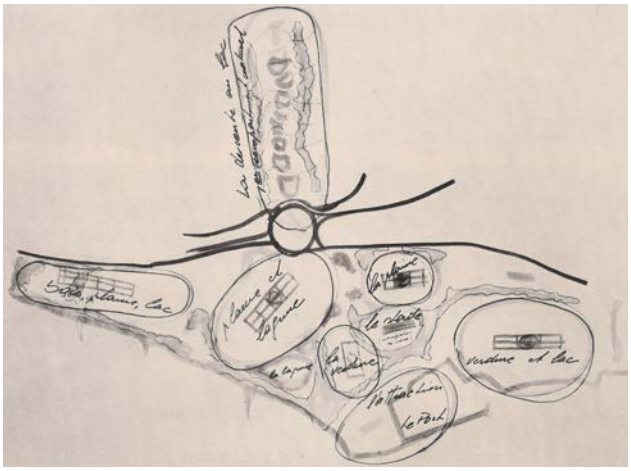

Fig. 23 : « Premier croquis du compartimentage du terrain. Recherche tendant à caractériser et à renforcer les zones naturelles par des rideaux d'arbres, des mouvements de terre, des lagunes ».
Source : *Construire une exposition*, sous la dir. d'Alberto Camenzind, Lausanne : Librairie Marguerat, 1965, p. 27.

Fig. 24 : Plan de l'exposition (manque entrée Nord Sévelin et gare)
Secteurs : 1 La voie suisse, 2A L'art de Vivre (Joie de vivre), 2B L'art de vivre (Eduquer et créer), 3 Les communications et les transports, 4 L'industrie et l'artisanat, 5 Les échanges, 6 La terre et la forêt, 7 Le port, 8 La Suisse vigilante. Services au public : a Télécabine, b1 Gare télécanapé entrée nord Sévelin, b2 Gare télécanapé secteur 1, b3 Gare télécanapé secteur 3, c1 Gare monorail secteur 2b, c2 Gare monorail secteur 6, c3 Gare monorail Le port, d Vedette Expo, e Carrefour central/information, f Bureau de logement entrée nord Sévelin, j Gare Expo, k1-k3 Chenils, m Central police (objets trouvés), n1-n3, Service du feu, o Centre pique-nique, p Jardin d'enfants Nestlé, q Place de la jeunesse. Entrées/sorties : g1 Nord Sévelin, g2 Est Bellerive, g3 Ouest Bourget, g4 Maladière, g5 Lac (débarcadère CGN). Débarcadères : h1 Port vedette Expo, h2 Ouest vedette Expo, h3 Vedette supramar, h4 CGN. Lieux de manifestations : A Trétaux des loisirs, B Sanctuaire, C Théâtre, D Cinéma, E Arènes, F Stade de Vidy, G Halle des fêtes. Attractions : H Mésoscaphe, K Pavillon mésoscaphe et recherche, M Cirque, N Attractions foraines, O Le spiral, P Fosse aux ours, Q Le P'tit train, R Casino.
Source : *Construire une exposition*, sous la dir. d'Alberto Camenzind, Lausanne : Librairie Marguerat, 1965, pp. 24-25.

1962-1964 : Le programme architectural et paysager de l'Expo 64

La zone de Vidy, dont la superficie a été démultipliée et qui est pratiquement libre de tout élément naturel contraignant, est mise à disposition des organisateurs de l'Expo 64 au début de l'année 1962[42]. Pour coordonner le projet et la réalisation de l'immense infrastructure de l'exposition, le Comité d'organisation choisit Alberto Camenzind, alors président de la Fédération des architectes suisses, comme architecte en chef. Ce dernier décrit l'objectif de cette manifestation de la manière suivante[43] :

> Les Expositions nationales suisses sont ainsi devenues, pour chaque génération, l'occasion de faire le point, de s'informer librement sur la situation de la nation à un moment donné de son histoire, de définir les objectifs de son avenir. Sans information, pas de démocratie : elles sont partie intégrante du système politique helvétique et constituent l'une de ses manifestations les plus caractéristiques. [...] En 1964 il importait de faire prendre conscience aux Suisses de l'évolution accélérée des techniques et des problèmes dont la solution rendra seule possible l'adaptation aux nouvelles dimensions d'un monde en mutation.

La répartition par pavillon qui avait cours dans les Expositions antérieures est totalement abandonnée au profit d'une conception multicellulaire des espaces d'exposition : « comme dans un corps où chaque cellule remplit sa propre fonction pour faire vivre un organisme unique, chaque section ou groupe d'un secteur traduisait à sa façon un ou des thèmes particuliers pour, au niveau supérieur du multicellulaire, exprimer une idée générale »[44] (fig. 23). Ainsi, le site est découpé en secteurs entre lesquels le visiteur circule au gré de ses envies. La Voie suisse (fig. 25), axe nord-sud qui enjambe le giratoire de la Maladière – et fait la connexion entre la Vallée de la jeunesse et l'Esplanade des pyramides – sert d'introduction et de conclusion à l'exposition, formant une sorte de colonne vertébrale symbolique et structurelle[45]. L'esplanade, vaste espace dégagé et ouvert sur le lac est, elle, porteuse de l'une des idées clé de l'Expo 64 : l'ouverture sur le monde[46]. A partir de la Voie suisse, un cheminement d'est en ouest dessert les autres secteurs (fig. 24) qui sont : L'art de vivre (comprenant les demi-secteurs de la Joie de vivre et Eduquer et créer), Les communications et les transports, L'industrie et l'artisanat, Les échanges, La terre et la forêt, Le port et La Suisse vigilante. L'architecture moderniste est le dénominateur commun de ces différentes zones, avec des réalisations aux formes résolument innovatrices. Des variations sont apportées grâce à l'emploi de matériaux, de formes et des techniques de construction différents, adaptés à chacun des secteurs, dont l'aménagement est sous la responsabilité d'un architecte attitré[47].

---

[42] AVL BCC, séances du 21 juin 1960, du 4 juillet 1960, d 14 février 1961 et du 28 février 1961. Ces séances concernent plus particulièrement les discussions autour de l'implantation des différentes zones portuaires entre Ouchy et Vidy.

[43] *Construire une exposition*, sous la dir. D'Alberto Camenzind, Lausanne : librairie Marguerat, 1965, p.12

[44] *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), p.18.

[45] *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), p. 38.

[46] *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), p. 40.

[47] *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), p. 15.

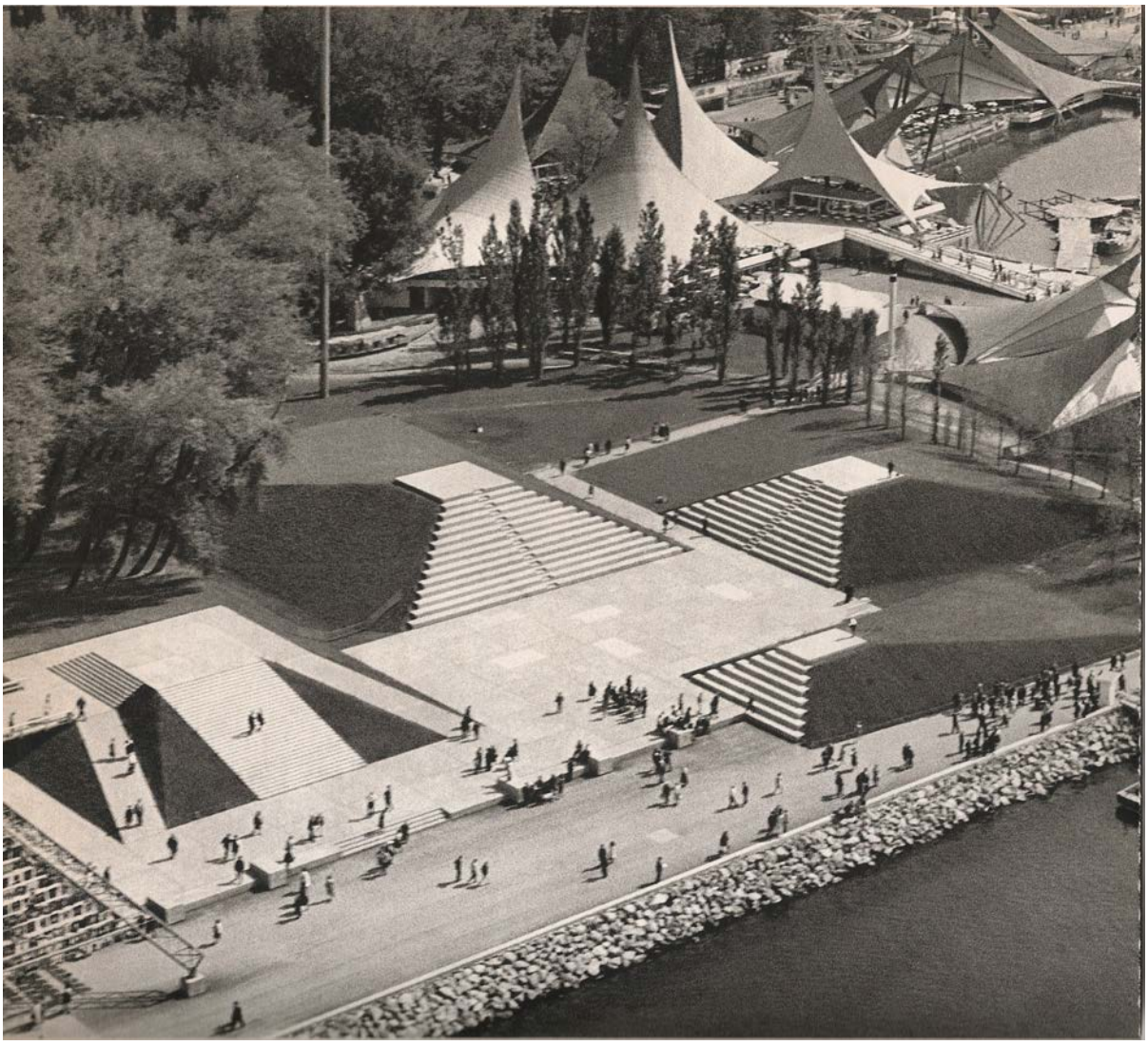

Le caractère éphémère de ces édifices encourage les constructeurs à employer des structures et des matériaux expérimentaux et originaux[48].

Le paysage est mis à contribution pour servir d'écrin à ce programme architectural multicellulaire. Ainsi, un grand parc est créé avec des compartiments dans lesquels les secteurs viennent se nicher, séparés par des rideaux d'arbres.

> Le visiteur cheminant le long de la grande route traversant l'Exposition découvre donc successivement autant de nouvelles expositions qu'il y a de secteurs. Il s'agissait effectivement, en exploitant les différents espaces naturels, de créer des compartiments de terrains distincts et propres à chacun des secteurs dont les échelles architecturales varient de l'un à l'autre.

Les architectes-paysagistes ont donc modelé la structure verte du site pour relier les zones entre elles et, « à l'intérieur de chacune d'elles, de faire régner une ambiance unifiée d'essences spécifiques »[49]. En outre, des lagunes sont aménagées le long de la Voie suisse ; ces étendues d'eau ont pour rôle de créer des effets de reflet avec l'architecture et visent à apporter de la lumière dans la vallée, là où le Flon s'écoulait à ciel ouvert quelques décennies auparavant. Des allées de quinze mètres de large permettent aux piétons de se déplacer de manière aisée entre les secteurs ; ces chemins sont bordés de larges bancs carrés en béton (dont on trouve encore quelques exemplaires sur le site) et de parterres de fleurs pour apporter une touche de couleur[50].
Après six mois de manifestation, la quasi-totalité des infrastructures de l'Expo 64 est démontée, vendue, disséminée en Suisse et ailleurs. La ville de Lausanne qui avait demandé à ce que le terrain lui soit restitué dans le même état qu'à l'origine a récupéré « une magnifique zone de verdure aménagée […] en lieu et place du terrain partiellement vague mis à disposition » selon les termes du Comité d'organisation[51].

Fig. 25 (à gauche en haut) : La voie suisse avec ses modules articulés aux arêtes très vives. Axe nord-sud de l'exposition qui a un rôle d'introduction et de conclusion à la visite. Présence marquée des axes routiers dans le paysage. Larges voies de circulation piétonne et aménagement de lagunes le long de l'ancien tracé du Flon.
© photo Perrochet – Pleinciel, Archives de la construction moderne – EPFL, fonds Perrochet et *Construire une exposition*, sous la dir. d'Alberto Camenzind, Lausanne : Librairie Marguerat, 1965, p. 39.

Fig. 26 (à gauche en bas) : L'esplanade des cantons et des communes sur laquelle débouche la Voie suisse. Les pyramides paysagées ont été conservées après l'Expo. La structure métallique pyramidale que l'on aperçoit en bas à droite a été remplacée par une copie de la sculpture de Werner Witschi, l'originale qui était le long de la Voie suisse a été offerte au canton d'Uri.
Source : *Exposition nationale suisse – Lausanne 1964 – Livre d'or*, Alberto Camenzind & al., Lausanne : Librairie Marguerat, 1964, p.116

---

[48] *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), p. 18. Pour une description plus détaillée des différentes formes architecturales, voir bibliographie en fin de dossier.

[49] *Exposition nationale suisse – Lausanne 1964 – Livre d'or*, Alberto Camenzind & al., Lausanne : Librairie Marguerat, 1964, pp. 33-35.

[50] *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), pp. 27-36.

[51] *Exposition nationale suisse – Lausanne 1964 – Livre d'or*, 1964 (cf. note 49), p.24.

Fig. 27 : A l'est des pyramides : le port durant l'Expo 64 avec ses grandes structures en forme de voile.
Anonyme, vue du port de l'expo 64 depuis la tour Spiral, 1964
© Musée historique de Lausanne

Fig. 28 : Le secteur de L'art de vivre à l'est du port, dont vont subsister le restaurant de la Voile d'or et le Théâtre de Vidy.
Anonyme, vue générale de l'expo 64 depuis la tour Spiral, 1964
© Musée historique de Lausanne

Fig. 29 (en haut à g). : Le monorail au-dessus d'une lagune dans le secteur Les communications et les transports.

Fig. 30 (en haut à d.) : La place de l'industrie dans le secteur L'industrie et l'artisanat.

Fig. 31 (en bas à g.) : Le secteur Les échanges qui illustrait les multiples aspects de l'économie, et sa structure « à la manière d'un parapluie » composée de vingt-quatre éléments standards en membrane plastique translucide tendue sur des structures en polyester et fibre de verre.

Fig. 32 (en bas à d.) : En contrebas du secteur Les échanges, le bâtiment de l'industrie suisse dans le monde et le restaurant Cosmopolite. L'hémicycle creusé dans la rive est encore visible aujourd'hui.

Source : *Exposition nationale suisse – Lausanne 1964 – Livre d'or*, Alberto Camenzind & al., Lausanne : Librairie Marguerat, 1964, pp. 254, 263, 319 et 340.

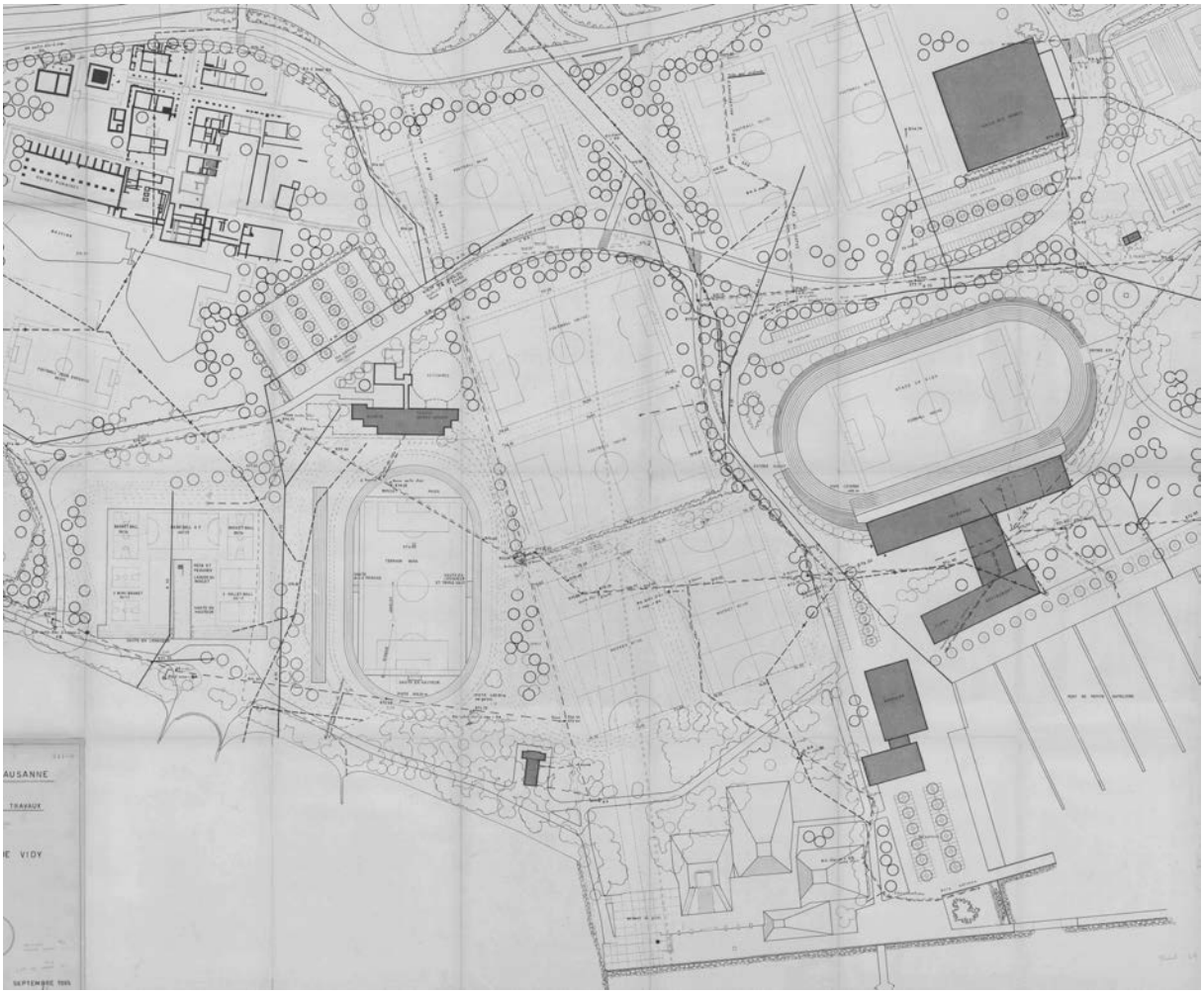

Fig. 33 : L'emplacement des différents terrains de sport est définitivement adopté en septembre 1965. L'axe nord-sud qui accueillait la Voie suisse est une surface assez plane sur laquelle un grand nombre des terrains prévus sont aménagés, supprimant ainsi l'axe de circulation initial. Les zones en gris foncé sont des édifices dont la réhabilitation ou la construction est remise à plus tard, c'est notamment le cas du Restaurant des brasseurs au nord du terrain d'athlétisme, dont seule la coupole est aménagée pour accueillir les vestiaires du parc des sports de Vidy.

Projet d'aménagement de Vidy, direction des travaux, septembre 1965.

AVL, Exposition nationale – plans, Aménagement des terrains de Vidy après l'exposition, F5 2096-11 (Aménagement Vidy II)

Après l'Expo 64 : un vaste territoire dédié au sport et aux loisirs à recréer

→ Voir E. Bonnemaison pp. 8, 20 et 26-38

1965 : Aménagement général du site et voies de circulation (9 et 10)

Au début de l'année 1965, la Municipalité soumet au Conseil communal un préavis[52] qui détaille avec précision les aménagements qu'elle souhaite faire réaliser à Vidy une fois le site libéré des infrastructures de l'Expo 64 (fig. 33). De manière générale, son intention est de créer à Vidy « une zone de détente proche de la ville et du lac, faisant le pendant des forêts du Jorat ». Les principes qui guident les aménagements projetés reprennent de façon quasi littérale le programme structurel de l'Expo 64 : « différenciation du trafic voitures et piétons et répartition des parkings, groupement des diverses zones sportives, aménagement général des terrains par compartimentage selon leurs fonctions, définissant le caractère propre de chacun des secteurs ».

Pour la circulation sur le site, un tronçon de l'ancienne voie centrale de l'Expo est conservé ; elle longe le Stade de Vidy au nord et rejoint l'ancienne Cave à Bière. La voiture reste le moyen de transport privilégié avec des parkings d'une capacité totale de 1000 places répartis sur tout le site. Pour les piétons, deux voies de cheminement principales sont prévues : l'une suit un axe est-ouest le long de la rive du lac, et l'autre un axe nord-sud qui passe sous la Maladière, « descend par une grande allée, face au lac, […] et débouche sur la place du débarcadère ». Quant aux autres cheminements, plus étroits, ils permettent d'accéder aux différentes zones d'activité et de les délimiter dans le même temps.

Concernant les bâtiments construits pour l'Expo 64, il était prévu à l'origine que tout soit entièrement démonté, à l'exception du restaurant de la Voile d'or ; ce dernier a été construit en dur, contrairement aux structures préfabriquées et aisément démontables du reste du site. Finalement, dans son préavis, la Municipalité annonce son intention de conserver plusieurs autres édifices et œuvres d'art. Il est décidé de racheter le théâtre de Max Bill, la Cave à bière, ainsi que le jardin d'enfants Nestlé qui devient la Vallée de la jeunesse. Enfin, l'aménagement paysagé des pyramides est aussi conservé, à l'exception de celle en métal qui est remplacée par une copie de la sculpture des Trois Suisses (cf. fig. 17)[53].

Equipements sportifs et autres affectations (1, 2 et 3)

Dans cette projection, le nombre de terrains et d'équipements sportifs est considérablement augmenté par rapport à l'avant-Expo. Les terrains de sport « sont groupés selon leur type, leur attribution et leur utilisation ». Ainsi, la zone nord-est est consacrée au tennis avec une multiplication du nombre de courts et de nouveaux bâtiments annexes.

[52] Le programme détaillé ci-après est tiré du préavis n°293, AVL BCC, séance du 25 mai 1965.

[53] Sur les édifices conservés après l'Expo 64, voir bibliographie en fin d'étude.

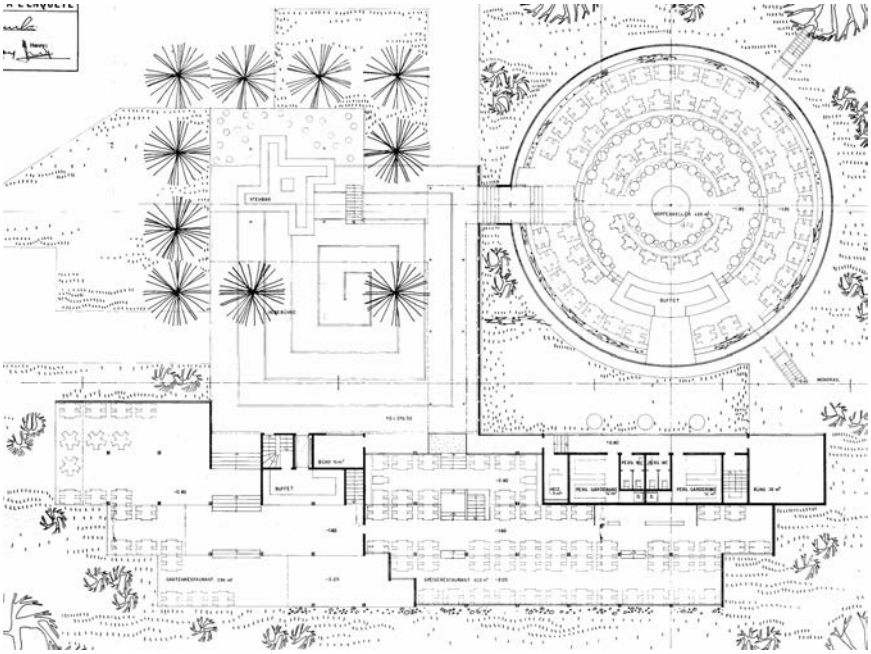

Fig. 34 : plan du rez-de-chaussée du Restaurant des brasseurs et de la Cave à bière de l'Expo 64, reliés par une esplanade au nord.
Walter Stücheli, Restaurant brasseurs, rez-de-chaussée, plan pour la mise à l'enquête, 4 avril 1963
AVL, Exposition nationale – plans, Aménagement des terrains de Vidy après l'exposition, 2133_4

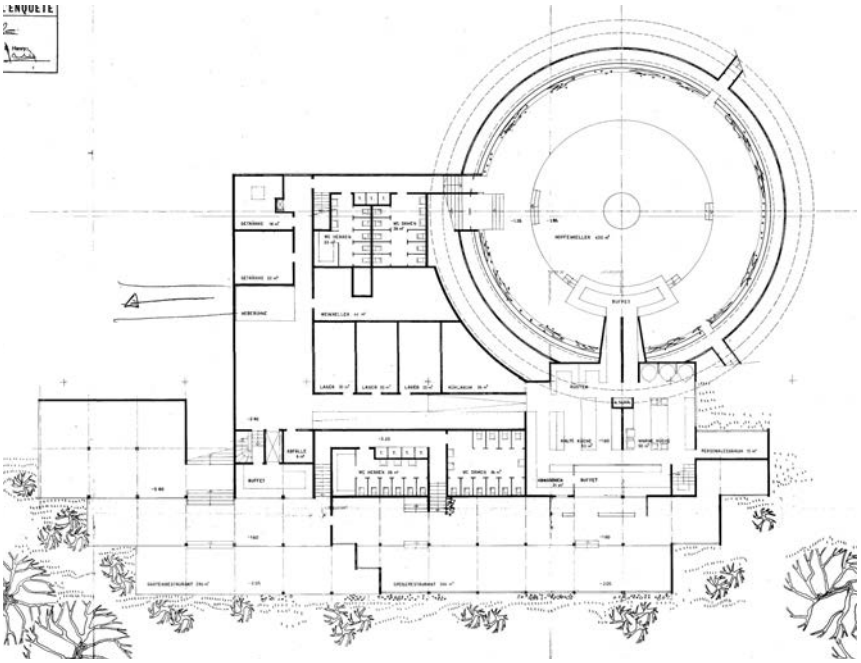

Fig. 35 : plan du sous-sol du Restaurant des brasseurs et du deuxième sous-sol de la Cave à bière.
Walter Stücheli, Restaurant brasseurs, sous-sol, plan pour la mise à l'enquête, 4 avril 1963
AVL, Exposition nationale – plans, Aménagement des terrains de Vidy après l'exposition, 2133_5

L'espace disponible au nord du Stade de Vidy est exploité pour deux terrains de football et une halle des sports. La partie centrale, en dessous du giratoire, est occupée par trois autres terrains de football, deux terrains de hockey et un terrain d'athlétisme avec piste cendrée. Les enfants se voient même réserver trois terrains de plus petite taille au sud de ce périmètre (fig. 33). Au centre de tous ces terrains se trouve la Cave à Bière, vestige de l'Expo 64, que les autorités décident de racheter et qu'ils envisagent de transformer en vestiaires avec une buvette, un centre médico-sportif et un logement pour le gardien. Enfin, il s'agit également de développer les infrastructures liées aux activités du port, afin de répondre aux besoins des clubs de voile, d'aviron, de pêche, etc.

Deux importantes zones de Vidy, à l'ouest et au nord-ouest, sont destinées à d'autres usages. La première doit accueillir un terrain de camping sur une surface de 50 000 m^2, bordé au sud par des buttes artificielles de 1.50 m à 3m de hauteur, afin de l'isoler de la promenade publique. La seconde est l'espace dévolu à la promenade archéologique, à l'emplacement des ruines de Lousonna, et dont il a été question plus haut. De manière plus générale, ce projet fait état d'un soin particulier à apporter aux aménagements paysagers, car « cette région est une zone de délassement ; il faut donc y trouver de grands espaces libres où le public puisse s'installer et passer une journée en plein air »[54].

C'est à cette époque qu'est définie la physionomie de Vidy que nous connaissons aujourd'hui : un vaste site compartimenté en différentes zones destinées à des usagers différents – sportifs, campeurs, promeneurs – qu'il s'agit de faire cohabiter en un même lieu.

1966-1968 : Constitution du parc sportif de Vidy – première étape

1966-1967 : camping et terrains de sport (1 et 3)

Le programme ambitieux annoncé à la fin de l'exposition réclame des investissements financiers que la Ville ne peut pas engager en une seule fois, ce qui conduit la Municipalité à décider de mettre en œuvre les aménagements en plusieurs étapes. La première phase est réalisée en 1966, avec les travaux les plus urgents. Les chaussées et les cheminements piétonniers sont redessinés, ainsi que les zones de parking. Priorité est ensuite donnée aux terrains de sport prévus au centre du site, dans une zone qui ne demande pas beaucoup de travaux de terrassement et de mise en forme ; ils doivent être disponibles en 1968, dès que le gazon est suffisamment étoffé[55]. La réintégration du camping sur le site doit également avoir lieu à cette période. En effet, le terrain qui lui avait été alloué dès 1951 sur la rive droite de l'embouchure du Flon a dû être libéré le temps de l'Expo 64 ; le camping a alors été accueilli temporairement à Dorigny, sur un terrain privé de la Commune de Saint-Sulpice. Cependant, la convention échoit en novembre 1967 sans possibilité de prolongement. Le nouvel emplacement est situé un peu plus à l'ouest qu'auparavant et occupe 44'000 m^2.

[54] Préavis n°293, AVL BCC, séance du 25 mai 1965.

[55] AVL BCC, séance du 15 février 1966.

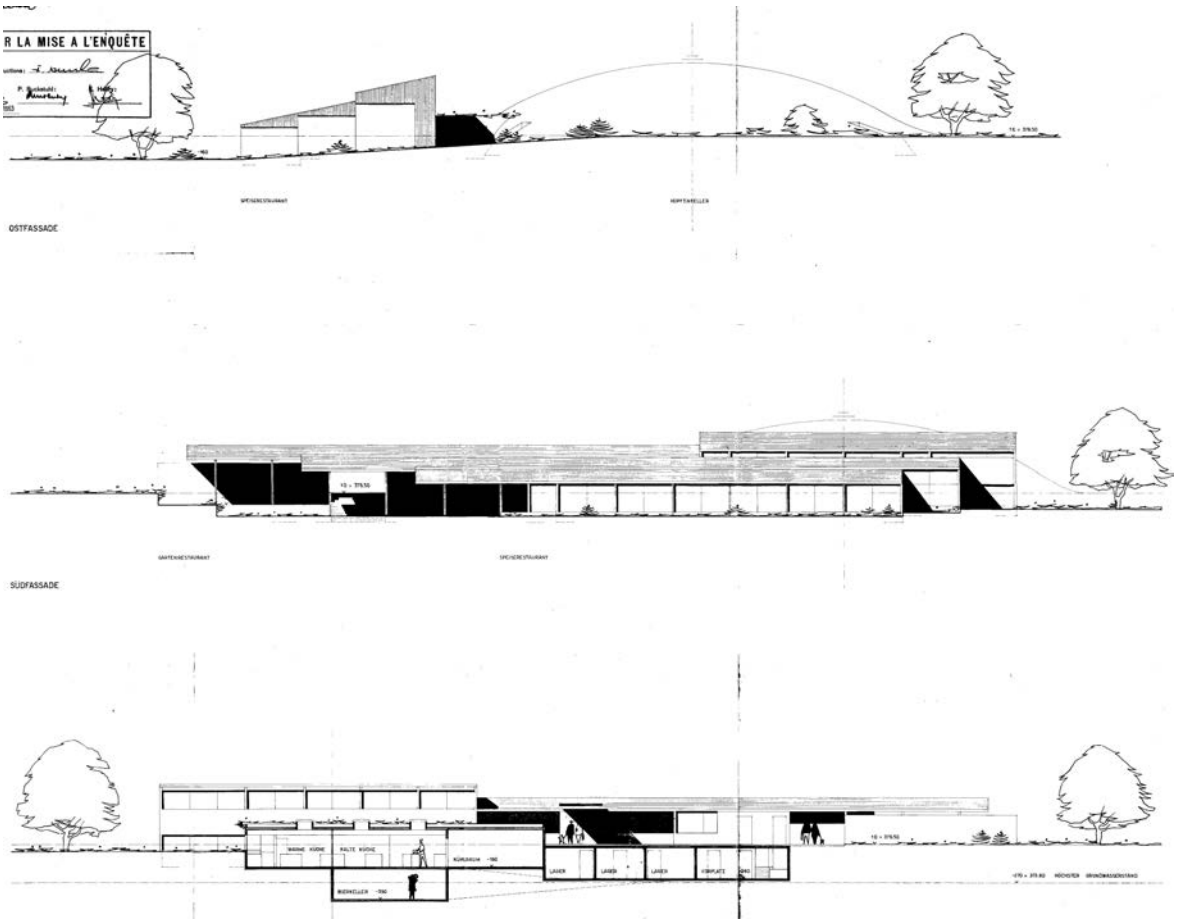

Fig. 36 : Façades est, sud et nord du Restaurant des brasseurs
Walter Stücheli, Restaurant des brasseurs, façades, plan pour la mise à l'enquête, 4 avril 1963
AVL, Exposition nationale – plans, Aménagement des terrains de Vidy après l'exposition, 2133_2

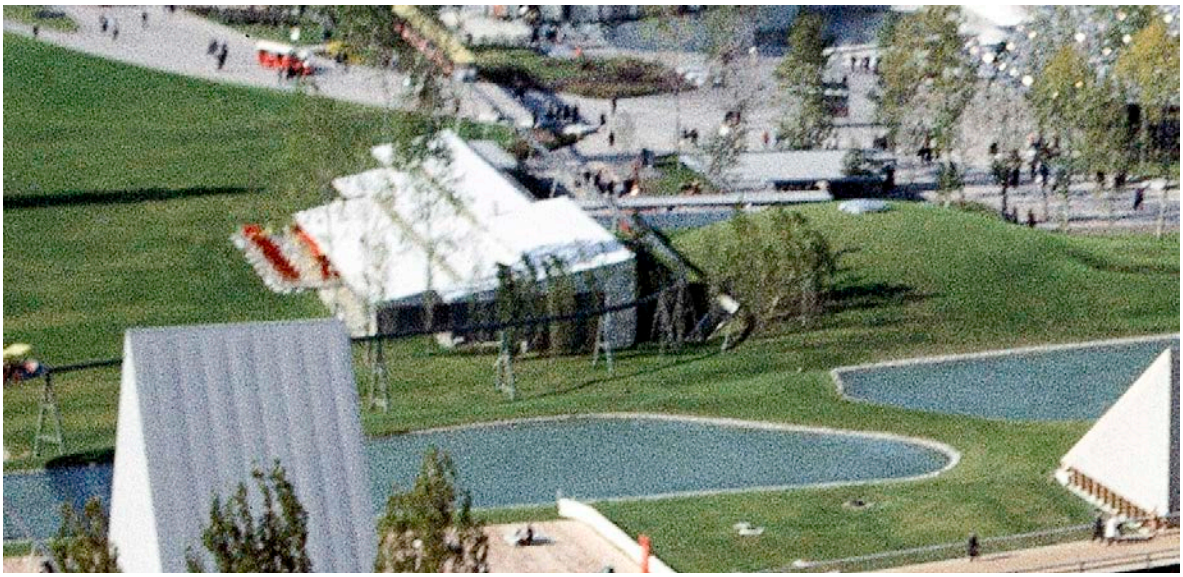

Fig. 37 : Le Restaurant des brasseurs et la Cave à bière
Anonyme, (détail) vue générale de l'expo 64 sur le stade de Vidy, 1964
© Musée historique de Lausanne

Le terrain et ses deux bâtiments qui regroupent les locaux techniques, administratifs et sanitaires, doivent également être disponibles dès le printemps 1968[56]. A l'est du camping, un terrain de hockey, deux terrains de football et une piste d'athlétisme cendrée voient le jour ; à cela s'ajoutent plus au nord un plateau d'éducation physique et deux courts de tennis supplémentaires (fig. 33).

1966-1967 : Aménagement des vestiaires dans l'ancienne Cave à bière (3)

Parmi les terrains de sport se dresse le bâtiment qui accueillait le Restaurant des brasseurs et la Cave à bière durant l'Expo 64, et qui a été racheté par la Commune en 1965. Conçue par l'architecte zurichois Werner Stücheli[57], elle s'articule en deux parties : la Cave à bière qui est contenue dans un dôme sous-terrain recouvert d'un tumulus, et un bâtiment qui accueille le restaurant (fig. 34). Une esplanade au nord, pourvue d'un bar extérieur, sert de point d'accès. Une volée d'escaliers à l'est permet de descendre dans la cave à bière, dont la forme circulaire est mise à profit pour les tables qui sont réparties en cercles successifs autour du bar central. Quant au restaurant, il épouse la légère déclivité du terrain par un système de niveaux successifs reliés par quelques marches d'escalier. L'entrée principale est au nord – où se trouvent également regroupés les locaux réservés au personnel – et donne accès à la salle à manger qui s'étage sur trois niveaux. Au sous-sol (fig. 35), la cuisine est située entre le restaurant et la Cave à bière, et forme le seul point de liaison entre les deux parties du bâtiment. En effet, chacune dispose non seulement de sa propre entrée, mais aussi de ses propres w.c. hommes et femmes, séparés au niveau du plan par l'ensemble des locaux de service. En ce qui concerne les matériaux, la Cave à bière est constituée de blocs en béton préfabriqués qui, assemblés, forment un dôme parfaitement régulier (fig. 38). Quant au restaurant, il s'agit probablement d'une structure en béton et métal agrémentée de lambris sur les façades sud et est, percées de larges baies vitrées ouvertes sur les infrastructures de l'Expo 64 (fig. 36 & 37)[58] .

A la fin de l'année 1966, l'architecte Félix Porcellana[59] dépose un projet d'aménagement pour transformer l'ancienne Cave à bière en vestiaires et le bâtiment du restaurant en centre médico-sportif avec buvette et loge de gardien.

---

[56] Pour le détail des aménagements du camping voir le préavis n°118 ,BCC AVL, séance du 2 juin 1967.

[57] Werner Stücheli 1916-1983 :Etudes d'architecture à l'Ecole polytechnique de Zürich puis assistant de Hans Hofmann. Renommé à Zürich dans les années 1950-1960 pour le plan directeur du quartier du Schanzengraben et architecte en chef de l'exposition d'horticulture G 59 (1959), entre autres. Egalement membre de la Fédération des architectes suisses, de la SIA, de la commission des bâtiments de la ville de Zürich et de plus de 200 jurys. Vanessa Giannò Talamona, « Stücheli, Werner », *DHS*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27429.php , consulté le 20.02.2015.

[58] Malheureusement l'iconographie est extrêmement pauvre pour cet édifice. Seuls les plans et les deux photographies fournies ci-contre ont pu être trouvés.

[59] Félix Porcellana 1925-2012, originaire de Martigny, études au Technicum de Fribourg. Réalisations répertoriées : deux immeubles à Lausanne (1963) et Montreux (1970) pour la coopérative Cité-Joie et l'Eglise du Cœur Immaculé de Marie à Ecône (1998).

Fig. : 38 : Vue intérieur du Pavillon de la bière durant l'Expo 64
Wyden Henry, Pavillon de la bière du secteur « Industrie et artisanat »1964
© Musée historique de Lausanne

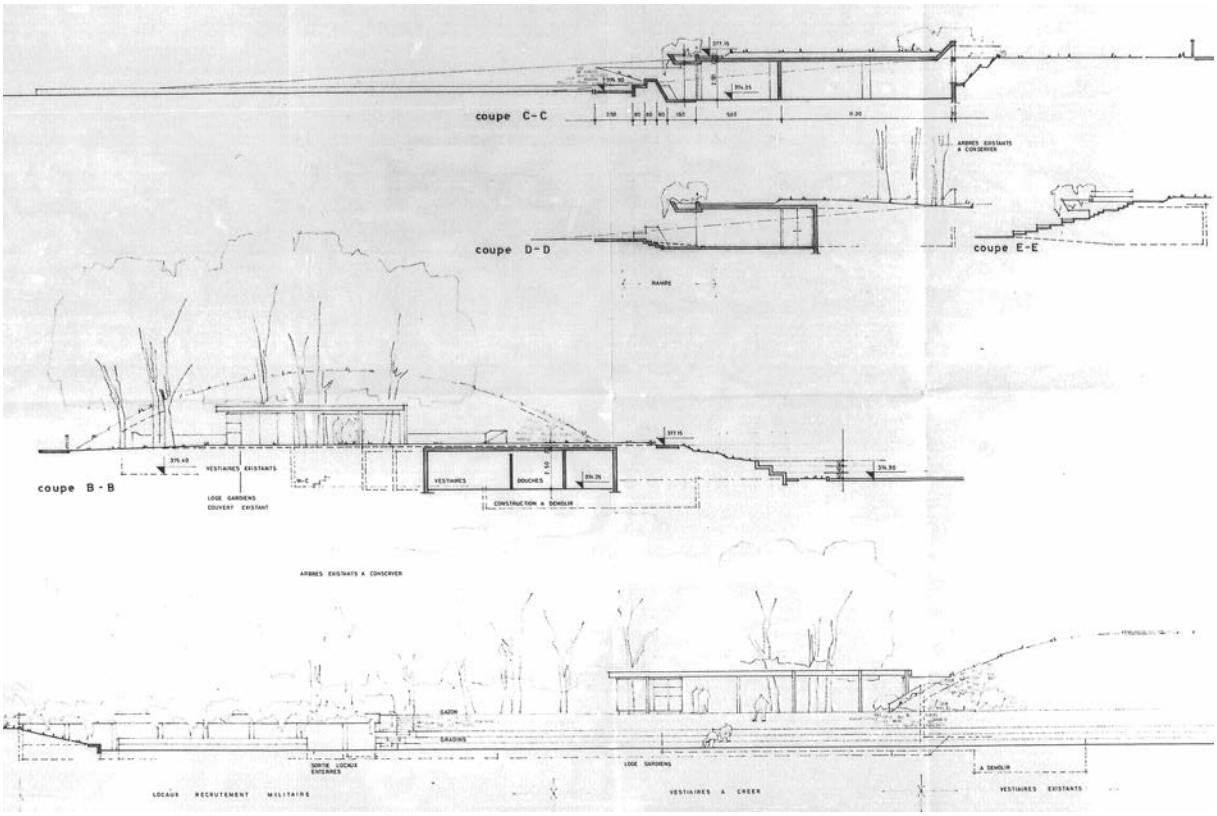

Fig. 39 : Longchamp et Froidevaux, 1975, Coupes transversales et élévation du bâtiment du stade Pierre de Coubertin.
source : AVL police des constructions – dossiers de plans, C04, Coubertin 009

La priorité ayant été donnée à l'aménagement des terrains de sport, ce projet reste en attente durant l'année 1967, alors que des problèmes d'étanchéité de la coupole font leur apparition[60]. Finalement, seuls les dix vestiaires de la Cave à bière sont réalisés ; l'aménagement du centre médico-sportif et de la buvette sont reportés à une prochaine étape de construction[61]. Ainsi, le 30 août 1968, la Ville inaugure la première mouture de son parc sportif composé de cinq terrains de football, deux terrains de hockey et un plateau d'entraînement avec pistes de saut en longueur et en hauteur, des perches et des recks, un jeu de handball, deux de basketball et deux de volleyball, ainsi que deux terrains de dimensions réduites pour les enfants. L'ancienne Cave à bière offre des vestiaires d'une capacité de 400 places pour dix sociétés, des douches, et deux vestiaires pour les arbitres[62].

1969-1981 : Constitution du parc sportif de Vidy – deuxième étape

1971-1977 Le stade Pierre de Coubertin (3)

Dans la nuit du 3 au 4 août 1971, l'ancien Restaurant des brasseurs, resté inoccupé, est détruit par un incendie qui, heureusement, épargne les vestiaires de la coupole. Si un nouveau projet est demandé à l'architecte Félix Porcellana immédiatement après l'incendie, rien n'est entrepris dans les années suivantes, mis à part la sécurisation des abords du bâtiment[63]. Cette attente peut trouver son explication dans le fait qu'à la même période il est question de doter la ville d'un stade d'athlétisme pouvant accueillir des compétitions internationales, ce qui nécessite la création d'une piste de huit couloirs en revêtement synthétique. Or, si le stade de Vidy est envisagé dans un premier temps, il est finalement jugé plus aisé de réaménager la piste d'athlétisme tracée en 1968 devant l'ancien Restaurant des brasseurs, car « là, le périmètre disponible se prête facilement au montage de tribunes complémentaires et provisoires lors de manifestations très importantes »[64]. Le programme annoncé prévoit l'amélioration et l'agrandissement des pistes et des aires d'athlétisme, ainsi que l'aménagement paysager de gradins : « la partie ouest du talus est maintenue dans son état actuel ; elle est réservée pour la construction ultérieure des tribunes couvertes abritant des locaux en relation avec le sport et l'éducation physique, dont le futur centre médico-sportif. Le reste du pourtour est aménagé essentiellement en gradins verts, à l'exception de quelques gradins construits »[65]. La municipalité laisse de côté ce dossier d'aménagement du terrain d'athlétisme et de reconstruction du bâtiment jusqu'en 1975, où le risque de perdre la prime d'assurance pour l'incendie les encourage à engager les travaux.

---

[60] AVL, Service des Sports : Stade Pierre de Coubertin, C 13, carton 51, dossier 1, sous-dossier 1c.

[61] *Idem*.

[62] « Vidy rendu partiellement aux sportifs », *Feuille d'avis de Lausanne*, 31 août-1er septembre 1968, p. 17.

[63] AVL, Dossiers d'écritures Police des constructions C 05, Restaurant des brasseurs et cave à bière, dossier 6118.

[64] AVL, BCC, séance du 9 octobre 1973.

[65] AVL, BCC, séance du 1 octobre 1974.

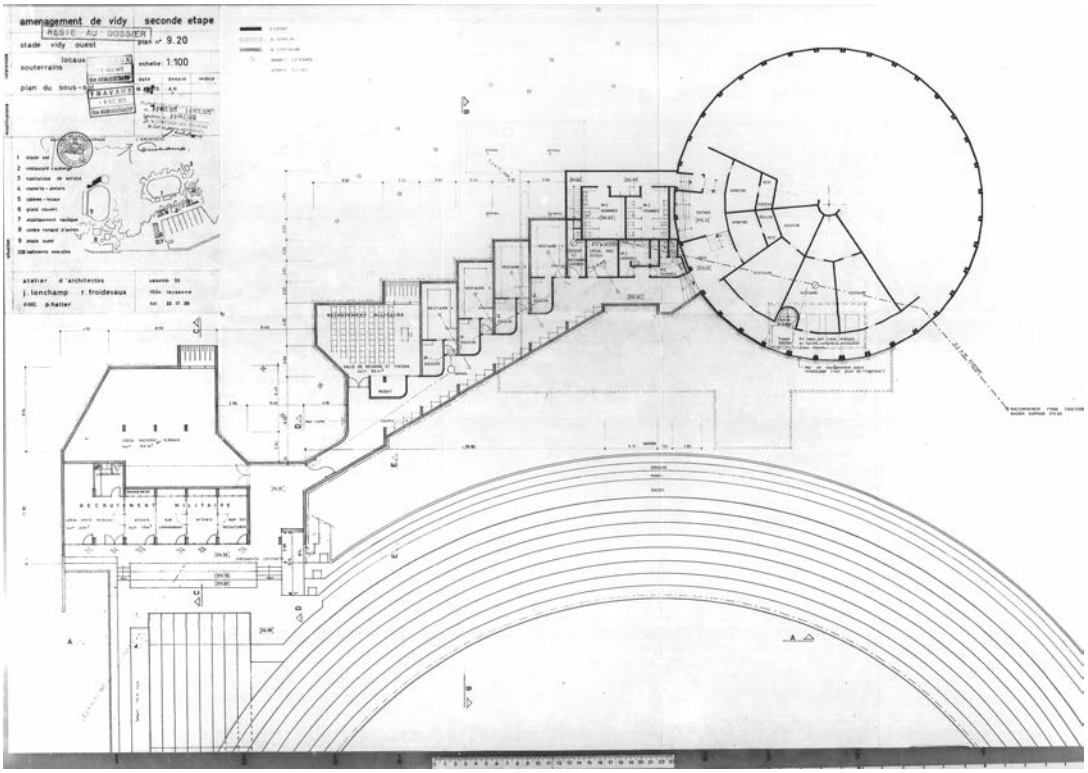

Fig. 40 : Longchamp & Froidevaux, 1975, Plan du sous-sol du bâtiment du stade
source : AVL police des constructions – dossiers de plans, C04, Coubertin 009

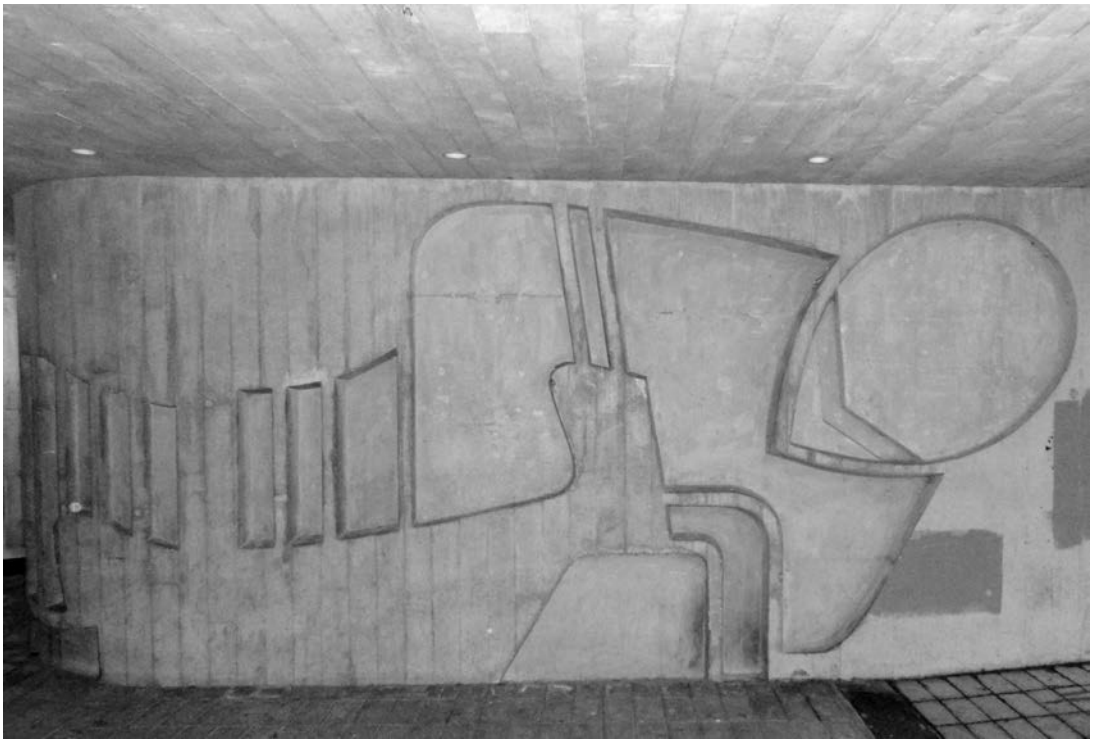

Fig. 41 : Entrée sud des vestiaires du Stade Pierre de Coubertin. Œuvre de Marco Pellegrini de 236 X 870 cm, réalisée directement dans le béton coffré à la fin de l'année 1976.
© Carole Schaub, 2015.

C'est le bureau d'architectes Longchamp & Froidevaux[66] qui est chargé de formuler un nouveau projet d'aménagement du bâtiment annexe du dôme. Il ne s'agit plus d'y implanter un centre médico-sportif et une buvette, mais de prévoir de nouveaux vestiaires et des locaux pour le recrutement militaire qui s'effectue sur les terrains de sport adjacents depuis plusieurs années. Les architectes proposent d'implanter les locaux dans le sous-sol (fig. 39), dans le prolongement de la coupole des vestiaires[67]. Avec la déclivité du terrain, les locaux bénéficient d'un éclairage naturel du côté sud, où se trouve également l'accès à la piste d'athlétisme. Au-dessus, l'ancien couvert est conservé ; une loge pour le gardien y est ajoutée et comprend un bureau de réception, une infirmerie et un coin repos avec cuisinette. Sa position surélevée permet ainsi de surveiller le terrain d'athlétisme et ses abords, ainsi que les entrées des vestiaires.

Le nouveau corps s'étend en diagonale, suivant la courbure du terrain d'athlétisme (fig. 40). Dans le dôme, les vestiaires aménagés en 1968 sont segmentés en rayons, afin d'exploiter au mieux l'espace circulaire ; le pourtour extérieur forme un couloir pour donner accès à tous les locaux. Dans la partie centrale, les vestiaires débouchent sur les douches. Au niveau du vestibule, qui sert de point d'entrée depuis l'esplanade extérieure et donne accès au nouveau bâtiment, deux vestiaires sont plus restreints et sont réservés aux arbitres. Immédiatement à la sortie du dôme se trouvent plusieurs w.c. pour hommes et femmes, ainsi qu'un local pour les écoles et une douche et vestiaire pour le gardien ; il s'agit de la seule partie du bâtiment incendié qui puisse être conservée. La nouvelle aile de l'édifice comprend une nouvelle série de vestiaires avec douche, dont l'implantation en retraits successifs permet d'exploiter au mieux la diagonale du plan. Le bâtiment accueille encore à son extrémité ouest une série de locaux à l'usage du recrutement militaire, et un grand local pour entreposer le matériel du terrain d'athlétisme. Les structures sont réalisées en béton armé, mais la loge et les cloisonnements intérieurs sont prévus en matériaux plus légers afin de faciliter d'éventuelles transformations[68]. Le mur de soutènement de l'entrée sud (fig. 41) qui s'ouvre vers le terrain d'athlétisme est agrémenté d'une œuvre en relief réalisée dans le béton coffré du mur par l'artiste Marco Pellegrini[69]. Cette architecture est extrêmement discrète et se fond complètement dans l'environnement naturel de Vidy qui, dès lors, voit son identité définie avant tout par la multiplicité des terrains de sport environnants.

---

[66] Jaques Longchamp et René Froidevaux prennent en charge la construction de tous les édifices planifiés dans la deuxième phase d'aménagement de Vidy. Ils ont également réalisé à Lausanne la rénovation du Conservatoire en 1990 et le Centre sportif de la Vallée de Joux en 1992-1995. Il est intéressant de noter que Jaques Longchamp s'était occupé des travaux d'habillage du stade de Vidy lors de l'exposition 64. *Construire une exposition*, 1965 (cf. note 43), p. 204.

[67] AVL, Police des constructions, Dossier d'écritures, transformation de la cave à bière et aménagements de locaux souterrains, AVL_6118.

[68] AVL Dossier d'écritures police des constructions, AVL_6118 et BCC, séance du 4 novembre 1975.

[69] *Une ville, des artistes, exposition! - Le fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne 1932-1997*, sous la dir. De Stéphanie Bédat, Lausanne : Service des affaires culturelles, 1997, p. 203.

Fig. 42 : Athletissima à Vidy 1977-1986 : quelques gradins provisoires sont montés aux abords de la piste, mais la grande majorité du public s'installe à même les pelouses.
Source : *Athletissima : une ville, un grand meeting, une passion - petites et grandes histoires du meeting de 1977 à 2013*, sous la dir. de Jack Delapierre, Polliez-le-Grand : Athletissima, 2013, p. 65.

Fig. 43 : Les modules qui composent le Centre romand d'aviron
© Carole Schaub, 2015.

Le 8 juillet 1977, le stade est inauguré en grande pompe. Il est alors baptisé « Stade Pierre de Coubertin » en hommage à l'homme qui a fait revivre les Jeux olympiques et a choisi Lausanne pour y implanter le Comité chargé de leur organisation. Surtout, pour cette célébration, une rencontre internationale d'athlétisme est organisée par le Stade-Lausanne, manifestation qui n'est rien de moins que la première édition de ce qui deviendra… Athletissima ![70] Ce grand rendez-vous de l'athlétisme se déroule tous les ans au Stade Pierre de Coubertin jusqu'en 1985 (fig. 42); dès l'année suivante, le meeting adopte le nom d'Athletissima et prend ses quartiers au Stade de la Pontaise qui vient d'être rénové et qui offre donc des infrastructures mieux adaptées à l'envergure de la manifestation[71].

1971-1976 : le Centre romand d'aviron (4)

Jusqu'au début des années septante, la priorité a été donnée à l'aménagement des terrains de sport, au détriment des sports nautiques qui, bien qu'ayant l'usage du port aménagé au moment de l'Expo 64, ne disposent pas des locaux nécessaires. Dès 1969, la Ville prévoit notamment de faire construire le Centre romand d'aviron. Ce dernier, en réalité composé de deux clubs, a besoin de deux séries de bâtiments distinctes comprenant chacune un hangar à bateaux, des vestiaires-douches et une salle de théorie ; les clubs partagent toutefois un bassin à ramer abrité par un couvert qui les sépare[72] (fig. 43). Il est prévu d'installer le Centre à l'ouest des pyramides, moyennant quelques remblais qui sont réalisés en 1971. Les travaux de construction ne sont finalement réalisés qu'en 1975-1976, le temps que les remblais atteignent leur assise définitive[73].

1969-1982 Les infrastructures du port de Vidy (7)

Dès 1969 également, il s'agit de planifier les constructions qui doivent être réalisées sur le pourtour du port, en accord avec les usagers, représentés par la Société nautique d'Ouchy. La première série de locaux est aménagée entre 1971 et 1974 entre le port et le Stade de Vidy. Ces constructions prennent la forme d'une série d'armoires-cabines et de locaux pour les sociétés (fig. 44), de gabarit variable, qui son « rassemblées en petits groupes de différentes grandeurs formant de petits villages avec des passages et des places »[74] . Entre les deux séries d'armoires-cabines, un espace est laissé libre pour construire à une date ultérieure un restaurant. A la même période, un grand hangar et un établissement nautique qui regroupe différents services et locaux techniques sont également édifiés à l'ouest du port. Enfin, en 1982, le Club de voile de Vidy obtient des locaux supplémentaires et des hangars qui viennent se greffer à l'est du « village » des armoires cabines (fig. 45).

---

[70] AVL BCC, séance du 29 mars 1977.
[71] *Athletissima : une ville, un grand meeting, une passion : petites et grandes histoires du meeting de 1977 à 2013*, sous la dir. de Jacky Delapierre, Poliez-le-Grand : Athletissima, 2013, pp. 14 et 66.
[72] AVL BCC, séance du 14 octobre 1969.
[73] AVL, préavis n°240 du 9 oct 1973. et AVL BCC, séance du 1er octobre 1974.
[74] AVL BCC, séance du 14 octobre 1969.

Fig. 44 : Les armoires-cabines du port sont réparties sur plusieurs rangées ; les couverts aménagés entre les différentes unités créent des axes nord-sud et des zones de transparence sur le paysage.
© Carole Schaub, 2015.

Fig. 45 : Ces petits hangars, construits dans le prolongement des armoires-cabines, respectent le principe des petites unités regroupées pour former un village. Ils sont à la fois similaires aux édifices au quartier voisin, et à la fois différencié par les toits à deux pans et des matériaux colorés.
© Carole Schaub, 2015.

1974-2001 : Agrandissement de la zone du tennis (8) et restauration du Stade de Vidy (6)

Durant cette période, une dernière série d'équipements viennent compléter le parc sportif. En 1974, la zone réservée au tennis se voit dotée de dix courts supplémentaires dont quatre peuvent être couverts à la mauvaise saison, et le Club-house est agrandi. De plus, une nouvelle zone à la limite de la Maladière est adaptée à la pratique du tir à l'arc[75].

Par rapport au programme établi au lendemain de l'Expo 64, il ne reste alors plus qu'à rénover le Stade de Vidy ; la décision est finalement prise en 1996. L'édifice de Favarger, construit en 1923, a été modifié à plusieurs reprises ; il est donc prévu de lui rendre son aspect d'origine en supprimant les agrandissements successifs, de créer des vestiaires dans le sous-sol, et d'ajouter une tribune au nord (fig. 46)[76]. La piste d'athlétisme est supprimée et la pelouse agrandie, afin de consacrer ce stade aux rencontres de football[77].

La rénovation du bâtiment du stade de Vidy entraîne la suppression du restaurant qui s'y trouvait. Dès lors, un nouveau restaurant projeté dès 1969 et dont la construction a à chaque fois été repoussée, car jugée moins urgente que le reste est inauguré en 1999. Il est situé sur une parcelle au centre des armoires-cabines du port. Ce nouvel établissement, de forme circulaire et doté d'une grande capacité d'accueil, permet de réunir l'ensemble des clubs, sportifs et promeneurs qui fréquentent Vidy (fig. 47)[78].

[75] AVL BCC, séance du 1er octobre 1974

[76] AVL BCC, séance du 20 février 1996

[77] *24 Heures*, 20 septembre 2000. Voir également « Ensemble sportif de Vidy », *Architecture & construction*, n°974, 2001-2002.

[78] *24 Heures*, 5 mai 1999, p. 39 et 13 septembre 1999.

Fig. 46 : Le bâtiment sud du stade de Vidy après sa grande rénovation.
© Carole Schaub, 2015.

Fig. 47 : Le restaurant de Vidy. Sa forme circulaire et ses matériaux (bois et verre) le différencient fortement du reste de l'environnement bâti du port. Si cela le rend immédiatement repérable pour les visiteurs de Vidy, cet édifice s'intègre mal dans le "village nautique".
© Carole Schaub, 2015.

Conclusion

Vidy a un passé très ancien dont il reste de nombreuses traces sur le site. Ainsi, la promenade archéologique rappelle l'existence de l'antique Lousonna, de même que le théâtre de Vidy, la Voile d'or et les pyramides sont le témoignage de l'Expo 64. Au lendemain de l'exposition, ces éléments du passé ont été inclus dans un projet plus global : faire de Vidy une zone verte de première importance dédiée aux sports et aux loisirs.

Dès le début du XX^{e} siècle, le site a été consacré à la pratique du sport, dont les infrastructures ont été conçues comme un ensemble par l'architecte Jacques Favarger, avec des édifices au style néo-classique. L'expo 64 a ensuite fortement marqué le lieu en creusant dans le paysage des cellules qui contenaient les différents secteurs de l'exposition. Cette répartition par zone a naturellement été reprise dans le plan d'ensemble établi pour rendre Vidy aux sportifs après l'exposition. Ainsi, le site est découpé en plusieurs zones, selon le type d'activité : au nord-est le tennis et ses multiples courts, autour du port le "village nautique" et ses petits édifices regroupés en villages, et enfin la grande plaine des terrains de sport. C'est dans ce dernier périmètre que s'insère le stade Pierre de Coubertin, dont le bâtiment des vestiaires, intégré dans la déclivité du terrain, se distingue à peine.

Ainsi, dès ses premières années de parc sportif, le site de Vidy a été aménagé en fonction de son histoire. Ce passé, rendu visible par la promenade archéologique et les éléments hérités de l'Expo 64, doit être respecté à l'avenir pour tout aménagement effectué sur le site[79].

[79] Voir l'étude d'Emmanuelle Bonnemaison et ses recommandations pour les aménagements paysagers autour du stade Pierre de Coubertin, p. 56.

Liste des abréviations

AVL	Archives de la ville de Lausanne
BCC	Bulletin du Conseil communal
PPUR	Presses polytechniques et universitaires romandes

Bibliographie thématique

Histoire de Lausanne

Lausanne : Un lieu, un bourg, une ville, sous la Dir. D'Antoinette Pitteloud et Charles Duboux, Lausanne : PPUR, 2001.

Etienne Corbaz et François Vallotton, Dictionnaire des rues de Lausanne, Genève : Promoédition, 1985.

Lausanne à la préhistoire :

Gilbert Kaenel, « Les Celtes, les Helvètes », In *La région lausannoise avant l'an mil,* (Mémoire vive n°19), 2010, pp. 29-35

Patrick Moinat, « Des paysans et des cimetières », In *La région lausannoise avant l'an mil*, (Mémoire vive n°19) 2010, pp. 8-19.

Ville antique de Lousonna – archéologie

Sylvie Berti Rossi et Nathalie Pichard Sardet, « L'époque romaine » in *Lausanne : Un lieu, un bourg, une ville*, sous la dir. d'Antoinette Pitteloud et Charles Duboux, Lausanne : PPUR, 2001, pp. 47-52.

Laurent Flutsch, « La mort à Lousonna : un grand vide », in *Mort à Lausanne : de l'archéologie à l'histoire* (Mémoire Vive n°11), 2002, pp. 14-19.

Laurent Flutsch, « Lousonna », in *La région lausannoise avant l'an mil* (Mémoire vive n°19), 2010, pp. 36-46.

Laurent Flutsch, *Passé présent : Lousonna ou l'antiquité d'actualité*, Goillon : Infolio, 2004.

Gilbert Kaenel, « Aménagement d'une promenade archéologique à Vidy-Lausanne (VD) », tiré à part du *Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, n°28, 1976.

Gilbert Kaenel [et al.], *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna : Vidy-Lausanne*, Lausanne : Association Pro Lousonna, 1980.

Gilbert Kaenel, *Lousonna : la promenade archéologique de Vidy*, Lausanne : Guides archéologiques de la Suisse, 9, 1977.

Lousonna, Hans Bögli et al., Bibliothèque historique vaudoise, n° 42, 1969.

Ressources électroniques :

Nathalie Pichard Sardet, « Lousonna », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F12290.php, dernière consultation le 09.02.2015.

Actualité archéo : Patrimoine vaudois : sites archéologiques, URL : http://www.patrimoine.vd.ch/archeologie/sites-archeologiques/epoque-romaine-lousonna-vidy, dernière consultation le 09.02.2015.

Stade de Vidy (actuel Stade Juan Antonio Samaranch)

Jean-Jacques Eggler, « Le projet de stade olympique à Vidy (1934-1939) », in *Mémoire vive*, n°16, 2007, pp. 86-89.

« Ensemble sportif de Vidy », in *Architecture & construction*, n°974, 2001-2002.

Martine Jaquet, *Lausanne Stade de Vidy : étude historique*, [Lausanne] : ITHA, 1991.

Martine Jaquet, *Jacques Favarger architecte : 1889-1967*, [Lausanne] : ACM, 1997.

Martine Jaquet, « En haut ou en bas. Stades lausannois et ambitions olympiques », in *Monuments vaudois*, n°4, 2013, pp.82-85.

Stade Pierre de Coubertin

Une ville, des artistes, exposition! - Le fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne 1932-1997, sous la dir. De Stéphanie Bédat, Lausanne : Service des affaires culturelles, 1997.

Sport et hygiène

Athletissima : une ville, un grand meeting, une passion - petites et grandes histoires du meeting de 1977 à 2013, sous la dir. de Jack Delapierre, Polliez-le-Grand : Athletissima, 2013.

Anne Girard, *Des choix économiques à l'aménagement urbain : le littoral lausannois*, Université de Lausanne, mémoire de Licence, 1988.

Geneviève Heller, *Propre en ordre : habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1980.

Yvonne Lambert, *Les manèges lausannois de 1619 à nos jours*, Lausanne : Editions du Sabot, 1989.

Jean François Pahud, *1904-2004 Lausanne-sports athlétisme : 100 ans en bleu et blanc*, [Lausanne] : [Lausanne-Sports athlétisme], 2005.

Expo 64

Construire une exposition, sous la dir. d'Alberto Camenzind, Lausanne : librairie Marguerat, 1965.

Expo 64 : le printemps de l'architecture suisse, Pierre Frey et al., Lausanne : PPUR, 2014.

Exposition nationale suisse – Lausanne 1964 – Livre d'or, Alberto Camenzind & al., Lausanne : Librairie Marguerat, 1964.

Le livre de l'Expo : [livre-souvenir de l'Exposition nationale suisse Lausanne 1964], Bern : Hallwag ; Lausanne : Payot, 1964.

L'Expo 64 : architecture, sociologie, archéologie…, (*Mémoire vive* n°9), 2000.

Revisiter l'Expo 64 : acteurs, discours, controverses, sous la dir. de Olivier Lugon et François Vallotton, Lausanne : PPUR, 2014.

Patrimoine architectural de l'Expo 64

J.D. Dominique Gilliard, « Le théâtre de Vidy à Lausanne : une construction provisoire faite pour durer? », in *Faces : journal d'architectures*, n°26, 1992-19933, pp. 54-59.

J.D. Dominique Gilliard, « Patrimoine résiduel : l'Expo 64 », in *Mémoire vive*, n°9, 2000, pp. 47-53.

Martine Jaquet, « Conserver l'éphémère », postface de *Expo 64 : le printemps de l'architecture suisse*, Pierre Frey et al., Lausanne : PPUR, 2014.

Architecture régionale

Architecture du canton de Vaud 1920-1975, sous la dir. de Bruno Marchand, Lausanne : PPUR, 2012.

Marcel Grandjean, *La ville de Lausanne : introduction, extension urbaine, […] édifices* publics, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome I, 1965.

Marcel Grandjean, *Lausanne : villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome IV, 1981.

Tableau récapitulatif des édifices présents sur le site de Vidy

Les données présentées ci-dessous sont tirées des fiches du recensement architectural disponibles aux AVL.

	Stade Pierre de Coubertin Adresse : Pierre de Coubertin 9 Construction : 1963-1964, 1975-1976 Architectes : Werner Stücheli, Jacques Longchamp & René Froidevaux Note : 3
	Restaurant la Voile d'Or Adresse : Jacques Dalcroze 9 Construction : 1963-1964 Architectes : Ernest Gisel, Hans Howald, Dolf Schnebli Note : 3
	Théâtre de Vidy Adresse : Jacques Dalcroze 5 Construction : 1962-1963 Architecte : Max Bill Note 3
	Locaux du Club de voile de Vidy et hangar à bateaux Adresse : Allée du Bornan [s.n.] Construction : 1981-1982 Architectes : Jacques Longchamp & René Froidevaux Note : 3

	Club de voile de Vidy : groupes de cabines et Club-house Adresse : Allée du Bornan [s.n.] Construction : 1970-1971 Architectes : Jacques Longchamp & René Froidevaux Note : 3
	Port de Vidy : locaux techniques et hangars à bateaux Adresse : Allée du Bornan [s.n.], Doret [s.n.] Note : 3,4 et 6
	Stade de Vidy (Stade Juan Antonio Samaranch) Adresse : Allée du Bornan 1 Construction : 1923 Architecte : Jacques Favarger Note : 2
	Centre romand d'aviron Adresse : Vidy [s.n.] Construction : 1975-1976 Architectes : Jacques Longchamp & René Froidevaux Note : 3

	Promenade archéologique – ruines romaines Adresse : Vidy [s.n.]

Travail réalisé en collaboration avec Emmanuelle Bonnemaison, architecte-paysagiste FSAP
Pour la Ville de Lausanne Marianne Benech, architecte-paysagiste au SPADOM et Martine Jaquet, déléguée à la protection du patrimoine, Direction des travaux.

Lausanne, le 4 mars 2015

Carole Schaub
Avenue Montchoisi 28
1006 Lausanne

carole.scahub@gmail.com

079 404 62 01